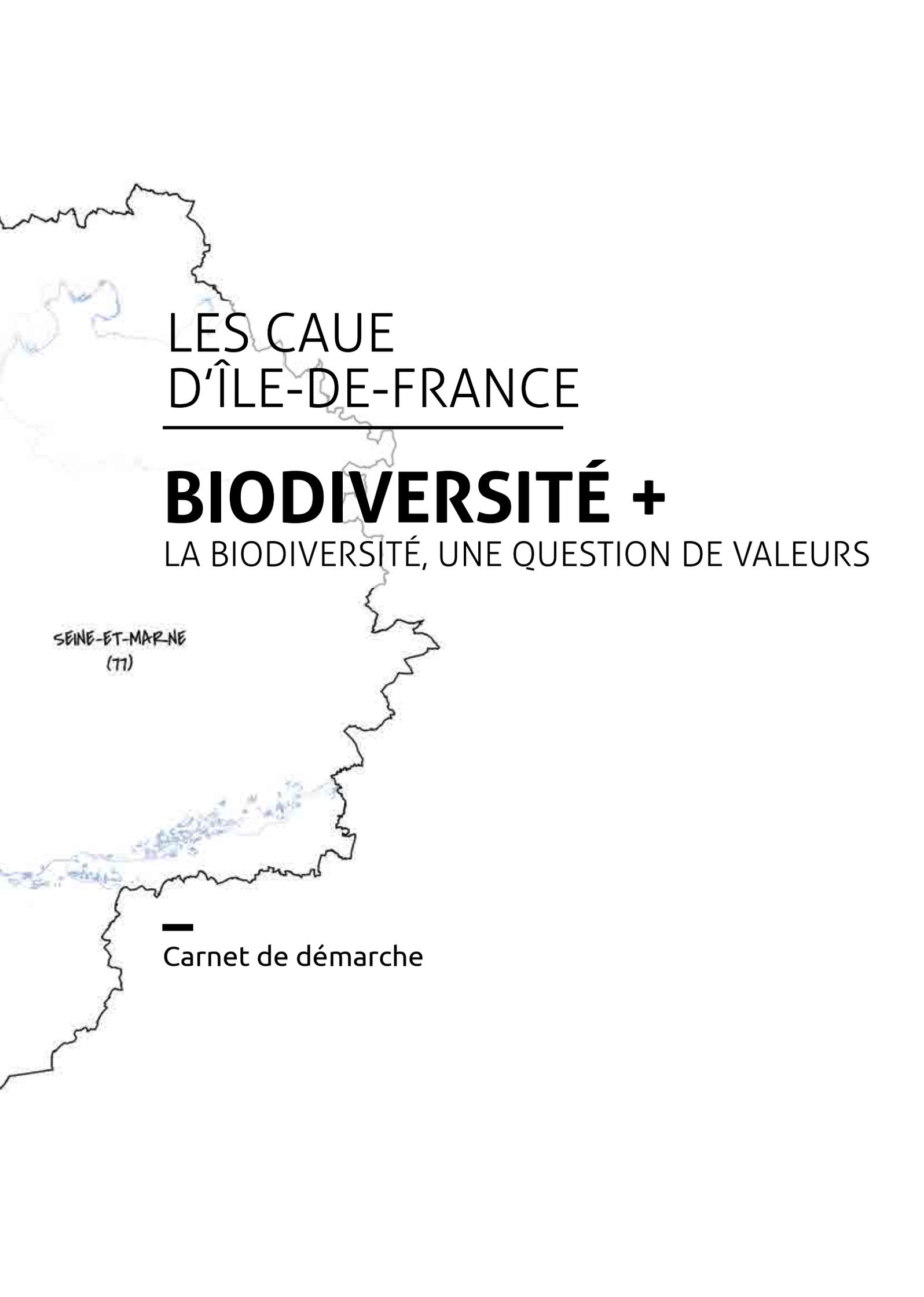


Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

BIODIVERSITÉ +
LA BIODIVERSITÉ, UNE QUESTION DE VALEURS

SEINE-ET-MARNE
(77)

—
Carnet de démarche

Table des acronymes	7
Avant-propos	9
1. L'origine de la démarche	11
I. Éléments de contexte	12
II. La biodiversité comme bien commun	14
Les carnets de territoire	16
"La biodiversité : un bien commun", un film de Perrine Michon 2018	18
2. Les valeurs	21
I. Éléments de contexte	22
II. La biodiversité, une question de valeurs	24
Le questionnaire autour des valeurs	26
La synthèse des arpentages	28
III. Du terrain au séminaire	32
Des valeurs associées à la biodiversité	38
Vers une définition vécue de la biodiversité	40
IV. Le séminaire	42
"La biodiversité, une question de valeurs", un film du groupe Biodiversité	44
Des pistes d'actions aux ambitions, fixer un cap et une cohérence multi-thématiques	52
3. Agir sur le terrain par les valeurs	55
I. Éléments de contexte	56
"Se mettre au diapason pour la biodiversité", un film du groupe Biodiversité	60
II. La nécessité de l'évaluation	62
III. Les trois boussoles de la biodiversité	64
La boussole de l'arpentage, par les valeurs	66
La boussole du dialogue, par les valeurs	72
La boussole de la stratégie territoriale, par les valeurs	78
Épilogue	83
Dialogue entre Perrine Michon et Carine Dartiguepeyrou	84
Remerciements	88
Crédits	90



CAUE de Seine-Saint-Denis
Val de Coteau, Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain à Neuilly-sur-Marne

Table des acronymes

AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ARB :	Agence Régionale de la Biodiversité
ARF :	Association des Régions de France
DRIEAT :	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
DRIEE :	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
ENSP-V :	École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
FNCAUE :	Fédération Nationale des CAUE
MTES :	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
NPNRU :	Nouveau programme National de Renouveau Urbain
OAP :	Orientation d'Aménagement et de Programmation
OFB :	Office Français de la Biodiversité
PLU/PLUI :	Plan Local d'Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
SDRIF :	Schéma Directeur Régional de la Région Île-de-France
SRADDET :	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCE :	Schéma Régional de Cohérence Écologique
TEN :	Territoire Engagé pour la Nature



ARPENTAGE, subst. masc.:
Action de mesurer la superficie des terres par arpent

Définition issue Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

Pour les CAUE les arpentages sont des expériences et pratiques de terrain proposées à nos partenaires. Ils permettent de discuter des projets à partir des observations de terrain et de recueillir le point de vue de chacun.

Au service de tous les publics, du citoyen aux différentes structures institutionnelles, les CAUE accompagnent depuis leur création, les maîtres d'ouvrage publics ou privés, dans leurs projets. Des projets les plus modestes aux plus ambitieux, ils œuvrent au quotidien pour la qualité du cadre de vie, et leur vision transversale reste le socle de la pertinence de leur action.

La montée en puissance de la préoccupation environnementale les a conduits très tôt à s'interroger sur les leviers favorisant la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement. C'est la raison pour laquelle les CAUE d'Île-de-France ont répondu en 2017 à l'appel à manifestation d'intérêt « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale » lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), l'Association des Régions de France (ARF) et la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE).

Familiers des approches paysagères qui facilitent la prise de conscience des acteurs locaux et ne souhaitant ni apporter des solutions toutes faites, ni prendre la place d'experts, ils ont fait du terrain le point d'ancrage de leur démarche. Les arpentages réalisés ont permis de considérer le territoire vécu et son évolution comme point de départ pour aller vers la mise en œuvre d'actions concrètes ou de stratégies plus ambitieuses.

Accompagnés par Perrine Michon¹, universitaire et chercheuse, ils ont cherché à amplifier la dynamique de cette recherche-action. Celle-ci a

participé à plusieurs des arpentages de terrain et réalisé un film, suggérant de faire de la biodiversité un bien commun à préserver. Cela a conduit les CAUE à s'interroger sur la capacité collective à en faire un idéal de société.

Pressentant que la divergence des représentations par rapport à la question écologique impacte directement les processus de décision, les CAUE ont sollicité l'appui de Carine Dartiguepeyrou² pour approfondir cette approche et tenter de comprendre comment les valeurs qui guident l'action de chacun d'entre nous, influencent notre rapport au vivant.

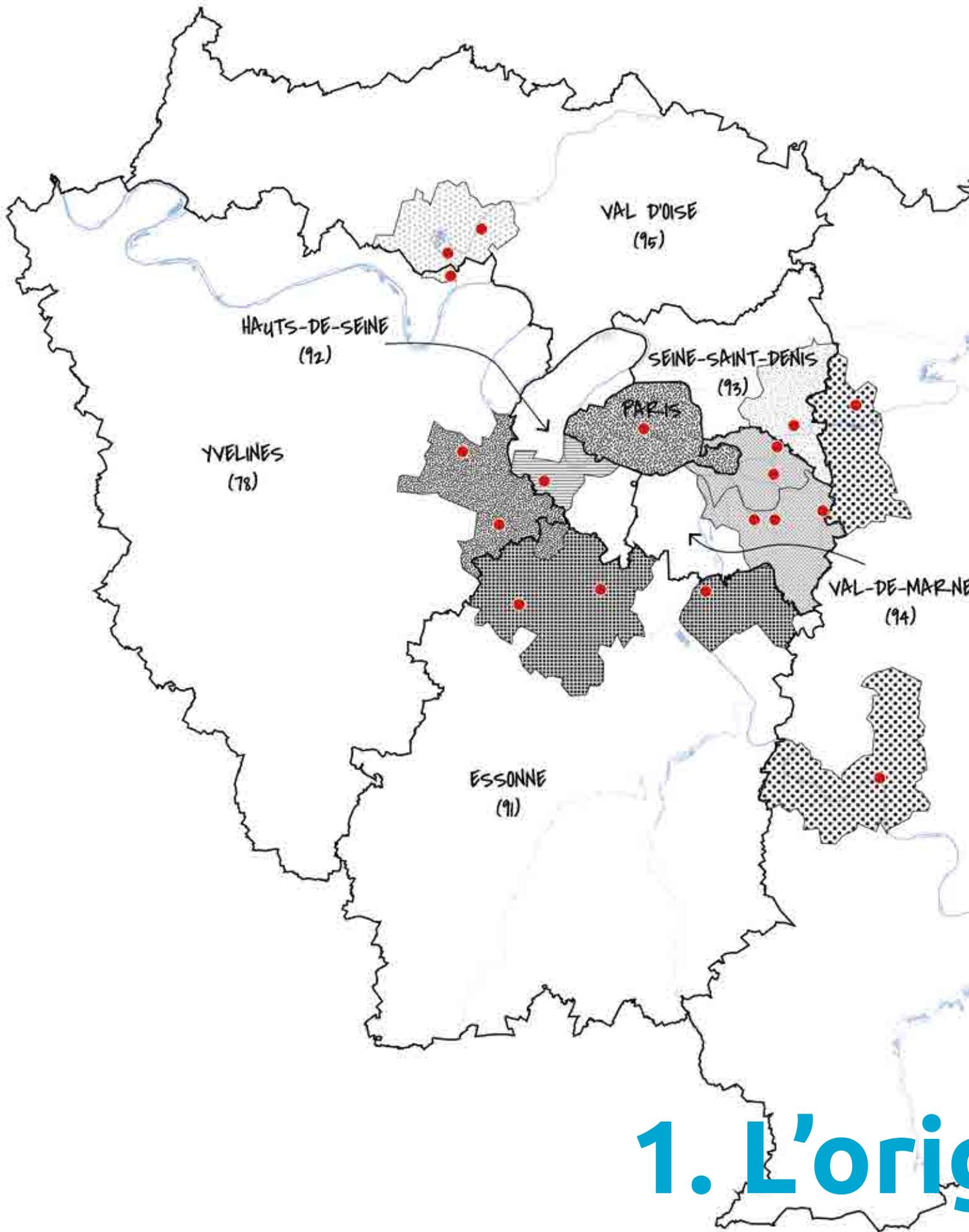
Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, de nouveaux arpentages ont été organisés pour tester la pertinence des pistes d'actions issues des échanges avec un réseau d'acteurs diversifiés. En incluant de nouveaux partenaires et des questionnements renouvelés, cette démarche itérative a donné naissance à des outils, qui correspondent à différents temps et modes d'accompagnement des CAUE.

Au-delà du rôle majeur de la biodiversité et de la qualité du cadre de vie, cette recherche-action a notamment constitué une opportunité de questionner les modes de fonctionnement et les systèmes de prise de décision à l'échelle locale.

Cette publication a pour objectifs de rendre compte des principales étapes de la démarche et du cheminement méthodologique. Elle vise également à partager les outils produits, utiles à l'évaluation et potentiellement mobilisables pour de nouvelles actions.

1 Perrine Michon, géographe, maître de conférence à l'Université Paris-Est Créteil

2 Carine Dartiguepeyrou, politologue et prospectiviste



1. L'origine



SEINE-ET-MARNE
(77)

gine de la démarche

2017 L'AMI Trame verte et bleue

1. L'origine de la démarche

I. Éléments de contexte

La biodiversité, de la planification régionale à la stratégie territoriale

En 2017, la Fédération nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) et l'Association des Régions de France (ARF), a lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) «Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale».

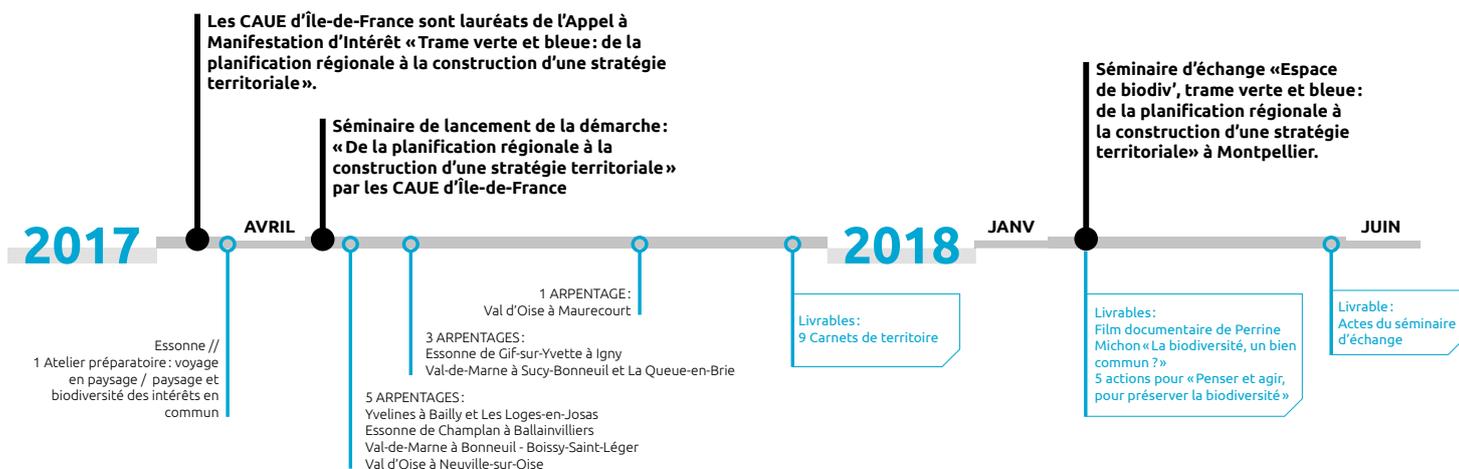
Les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats et sont alors soutenus par la DRIEE et accompagnés par Perrine Michon, géographe-urbaniste, Maître de conférence à l'Université Paris-Est Créteil. Représentés par l'Essonne, le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et les Yvelines, les CAUE Île-de-France ont ainsi accompagné quatre territoires volontaires pour tester et questionner

in situ les impacts de la trame verte et bleue.

L'objectif de l'AMI :

Cet AMI avait pour objectif d'impulser ou de consolider des stratégies concrètes de prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et de planification. Dans cette optique, les CAUE d'Île-de-France ont proposé aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter, entre les mois de mai et juillet 2017, les continuités écologiques sur plusieurs parcours. Les CAUE franciliens ont ainsi fait du terrain la « colonne vertébrale » de leur démarche afin de passer de la planification à l'action.

Calendrier de l'action



Parole au commanditaire

Didier Labat

Conçue lors du Grenelle de l'environnement et traduite dans les schémas régionaux de cohérence écologique, la trame verte et bleue voit une première étape de définition stratégique aboutir en 2016. Il reste néanmoins à diffuser et partager les enjeux de ces outils de planification dans les documents d'urbanisme ou tout projet d'aménagement. Par ailleurs, la sensibilisation des élus, décideurs locaux des stratégies de préservation de la biodiversité, constitue un levier essentiel à investir. La mobilisation des CAUE dans ce contexte est donc apparue évidente.

De par leur organisation pluridisciplinaire, leur proximité avec les élus, et leur capacité à conjuguer les enjeux de protection de l'environnement avec ceux du développement dans toute leur complexité, les CAUE forment un réseau de compétences et d'appuis aux acteurs pertinent pour traduire l'objectif de reconquête de la biodiversité en valeur clé du développement territorial.

Organisé sous forme d'appel à manifestation d'intérêt, le dispositif « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale » a été soutenu par Régions de France et la FNCAUE, marquant ainsi la volonté de ces fédérations de lancer un signal de mobilisation des CAUE pour le déploiement de la TVB. Cette ambition s'est incarnée au travers de 8 projets originaux et démonstrateurs de leur capacité à passer du concept d'écologie du paysage à l'origine de la définition des continuités écologiques, à une traduction territoriale incarnée au plus près des acteurs locaux. C'est en Île-de-France que la mobilisation a été la plus soutenue. En investissant les disciplines de la géographie humaine, du paysage, ou de l'urbanisme par

exemple, le réseau des CAUE franciliens a généré de multiples coopérations pour incarner localement la TVB dans les usages, les représentations des habitants, des techniciens ou des élus. Leurs travaux participent ainsi d'une relation nouvelle ou « nature » et « culture » se nourrissent simultanément pour ne plus opposer les enjeux de la biodiversité à ceux du développement.

Cette publication de bilan 5 ans après le lancement de l'AMI est la démonstration de

“ les CAUE forment un réseau de compétences et d'appuis aux acteurs pertinent pour traduire l'objectif de reconquête de la biodiversité en valeur clé du développement territorial. ”

l'ancrage de cette mobilisation, et je le souhaite vivement, l'amorce d'une mobilisation générale des CAUE pour le déploiement de la TVB. Depuis,

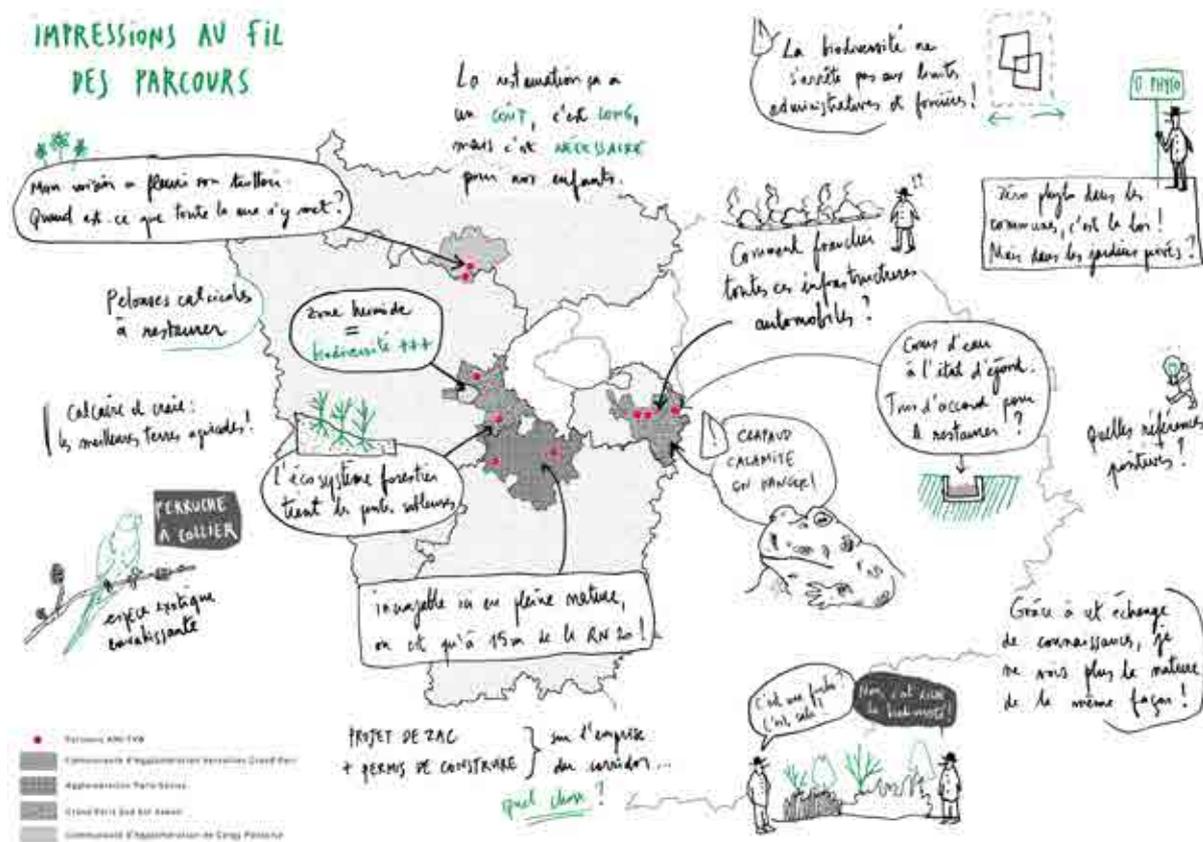
des outils comme le dispositif des territoires engagés pour la nature ont été développés pour passer de l'intention au projet. Une nouvelle opportunité de mobilisation se présente ainsi aux CAUE. Ils pourront se baser sur les expérimentations menées dans cet AMI et poursuivre ainsi l'accompagnement des collectivités dans l'inscription de la biodiversité au quotidien des habitants et gestionnaires territoriaux.

Que le collectif des CAUE d'Île-de-France et des partenaires qui ont été associés à ces projets soient chaleureusement remerciés ! Leur investissement et leurs interventions auprès des acteurs, menés avec justesse et une forte proximité, ont démontré leur capacité à associer les champs disciplinaires, et développer des formes de médiation ajustées permettant ainsi aux acteurs locaux d'enrichir leur compréhension de la biodiversité et leur capacité à lui donner toute sa place.

1. L'origine de la démarche

II. La biodiversité comme bien commun

Comment faire de la biodiversité une opportunité pour les projets des collectivités ?



Paroles des acteurs récoltées lors des parcours en 2017.
© Lucas Delafosse

Quatre CAUE franciliens, l'Essonne, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines, ont accompagné quatre territoires volontaires, Communauté d'agglomération Paris-Saclay (91), Grand Paris Sud Est Avenir (94), Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise (95), Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc (78) pour explorer et questionner in situ les impacts de la trame verte et bleue.

En tout, 9 arpentages à destination des élus, des collectivités et des acteurs de l'environnement, ont été réalisés et co-animés par les CAUE et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Il s'agissait d'explorer collectivement les enjeux

liés à la biodiversité et de les faire entrer en résonance avec les enjeux locaux.

Ces rencontres ont été organisées avec les différents partenaires et parties prenantes (Région, DRIEE, Natureparif, Départements et syndicats de rivières) et des acteurs de la recherche (Université de Paris-Est Créteil, Université de Cergy-Pontoise, École d'Urbanisme de Paris, ENSP de Versailles).

Ces ateliers ont donné lieu à la réalisation de 9 carnets de territoires, issus des parcours, reprenant les questionnements et les échanges. Perrine Michon, géographe-urbaniste a également réalisé un film documentaire qui réinterroge les parcours à partir de la notion de bien commun.

Le point de vue de la recherche

Perrine Michon

La biodiversité : un bien commun – sans point d'interrogation ! C'est ce postulat qui a guidé nos pas et nos réflexions lors des arpentages et des ateliers organisés par les CAUE d'Île-de-France au printemps 2017. Si cette affirmation s'est imposée dès le début avec les équipes des CAUE franciliens, un grand arpentage réflexif s'ouvrait pour cette entreprise d'intelligence collective, ancrée dans les vallées, les vallons, les plaines et les plateaux d'Île-de-France.

L'expression de « bien(s) commun(s) », au singulier ou au pluriel, substantivée ou non (« les communs ») flotte dans l'air du temps, parle à l'imaginaire collectif, introduit du sens dans un monde complexe et est mobilisée - par des interlocuteurs variés - comme un horizon désirable et facilement partageable. Si la plasticité de ce concept en fait la richesse et le rend assez aisément appropriable, le revers de la médaille est qu'il peut être investi de projections et de connotations variées, et être récupéré par des acteurs et des locuteurs positionnés à des endroits très disparates sur le spectre de l'action et de la réflexion politico-sociales. Il importe donc de clarifier ce dont on parle lorsque l'on mobilise la catégorie de pensée et d'action que sont les « biens communs ».

Pour arpenter les territoires franciliens avec ce filtre, nous nous sommes inscrits dans la lignée des travaux d'Élinor Ostrom. Pour ce Prix Nobel d'Économie 2009 qui a parcouru le monde pour étudier comment des groupes humains pouvaient gérer, comme des biens communs, de manière efficace et durable, des ressources environnementales (forêts, pâturages, pêcheries etc.) un bien commun correspond à un dispositif à trois branches : il se constitue d'une ressource (matérielle ou immatérielle, environnementale ou culturelle), d'une communauté et des règles que cette communauté se donne pour gérer cette

ressource. Un bien commun est donc comme un tabouret à trois pieds dont l'équilibre, fragile, va essentiellement dépendre de l'équilibre dynamique de ce troisième pilier :

“ L'enjeu est de savoir comment élaborer ces règles pour parvenir à gérer une ressource, dont l'avenir de la communauté dépend ”

celui constitué par les relations qu'un groupe d'individus arrive à co-élaborer ensemble. Une fois le statut de bien commun reconnu à une ressource (à la biodiversité par exemple) toute la difficulté de l'exercice commence. L'enjeu est de savoir comment élaborer ces règles pour parvenir à gérer une ressource, dont l'avenir de la communauté dépend : comment s'entendre (au sens propre comme au figuré), que faire des intérêts particuliers, nécessairement divers et légitimes, quelles modalités d'interactions, de prises de parole, d'écoute et de décisions ?

Avant même d'arriver à un consensus, qui sera toujours changeant, évolutif et bien plus complexe que la seule somme des points de vue particuliers, il va falloir être capable de vivre et d'évoluer dans le dissensus : comment arrive-t-on à ne pas être d'accord ensemble ? À faire valoir son point de vue tout en développant la capacité à écouter celui de l'autre ; comment accepte-t-on et vit-on le conflit, quels sont les arbitrages, les compromis ou les consentements auxquels nous avons à faire face ? C'est à cette expérimentation pratique que les discussions marchées ont permis de se livrer, lors des ateliers proposés autour de l'affirmation : la biodiversité : un bien commun.

Arpentages de terrain

Les carnets de territoire

ARPENDER
EXPÉRIMENTER
DIFFUSER
LA BIODIVERSITÉ

CARNET DE
TERRITOIRE
n°1

LA BIODIVERSITÉ EN ACTION(S)

Paysage et biodiversité, des intérêts en commun !



Voyage en Paysages [atelier préparatoire itinérant et atelier en salle, printemps 2017]



La biodiversité, de la carte au terrain.

FOCUS : LES CARNETS DE TERRAIN, ASSOCIER DES MOTS ET DES LIEUX POUR DÉCLENCHER DES QUESTIONNEMENTS

Un carnet « de poche » a été remis à chaque participant lors des parcours afin de recueillir leurs impressions et propositions. Accoler rapidement un mot à un lieu faisant parti des outils utilisés. Le mot choisi vient confirmer l'image donnée par le paysage ou se pose en contraste. Ces mots peuvent être utilisés pour initier le débat, comme nous l'avons proposé lors de notre atelier en salle.

La récurrence des mots sélectionnés par les participants sur un même lieu permet de faire ressortir les sentiments et impressions dégagées par ce lieu. Choisir des mots simples dans une liste permet de laisser une trace des impressions ressenties et permet de formuler des questions ou des observations sur les lieux parcourus à la fin du parcours.

Ces mots apparaissent en colonne sur la gauche des photos des pages suivantes.

LES MOTS :

- Perle
- stérile
- céléstier
- vide
- insolite
- odor
- accablant
- émoussé
- vide
- fréquenté
- abandonné
- labyrinthe
- horizon
- sec
- solitaire
- luisant
- agricole
- activités
- infrastructures
- résonance
- lisible
- connexion
- spectaculaire
- brave
- fragile
- monoculture
- fonctionnel
- solitaire
- frangible
- étendue
- vallonnée
- ouverture
- fermeture
- enclavement
- usage
- maquillage
- calme
- dépayant
- apaisant
- sonore
- richesse
- possibilité
- menace
- coupsures
- anachronique
- sec
- solitaire
- avancé
- identifié
- rupture d'échelle
- rural
- péri-urbain
- mixte
- beau
- dépassable
- difficile
- surface
- menace
- fruste
- accablant
- fractionné
- saugrenu
- clôturé
- marahéris



LES ENTITÉS DE PAYSAGE POUR POSER LES ENJEUX

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CARTOGRAPHIE DES ENTITÉS DE PAYSAGE PERÇUS. LA GRANDE ÉCHELLE ET LE PAYSAGE : PREMIÈRE ENTRÉE POUR COMPRENDRE LE TERRITOIRE ET SES ENJEUX.

- Objectifs :**
- Préciser les grandes entités de paysage de la Communauté d'agglomération et mettre en place le vocabulaire pour les caractériser.
 - Identifier les enjeux plus prégnants sur ces secteurs différenciés afin d'envisager des recommandations adaptées.
- Sur une première carte réalisée par le CAUE, les participants sont invités à dessiner et nommer leurs visions des entités de paysages. Une carte commune est restituée dans un second temps par le CAUE.

Les participants ont fait particulièrement ressortir des éléments marquants du relief dans leur perception (vallées, coteaux, etc.) permettant de préciser les contours des entités de paysage. Certaines d'entre elles sont définies par :

- des terminologies urbaines (ville dense, secteur pavillonnaire, grandes infrastructures de routes, etc.),
- des caractéristiques paysagères et géographiques (vallée de l'Yvette, de la Bièvre, de l'Orge, plateau de Saclay, etc.),
- des activités agricoles identitaires de ces secteurs (maraîchage, grandes cultures, etc.).

L'atelier cartographique a également permis de dessiner des grandes continuités écologiques (les fonds de vallée, des jonctions d'espaces naturels et agricoles) et des coupures marquées (les principales infrastructures liées aux déplacements qui dépassent l'échelle de la Communauté d'agglomération, ex : autoroutes, voies de chemin de fer, etc.).



- LES ENTITÉS DE PAYSAGE**
- Plateau Saclay**
Grand plateau agricole bordé par les vallées de la Bièvre, de l'Yvette et de la Marne. Paysage en transition sur la frange sud avec l'aménagement du Cluster Paris-Saclay. Zone agricole protégée (ZPPA) sur 2300 hectares.
 - Fond de vallées**
Régionnement sur un relief marqué. Rencontre et imbrication de la ville et des friches boisées.
 - Continuité urbaine dense**
La ville dense au contact des infrastructures routières et de la plateforme aéroportuaire.
 - Transition pavillonnaire**
Occupation principalement par de l'habitat individuel entre la ville dense et des espaces agricoles.
 - Terminois agri-urbain**
Grande étendue agricole avec une présence encore forte de maraîchage de plein champ dans un système de bocages, villages et une continuité d'espaces naturels maraîchers (vallée de l'Yvette, Rocher de Saclay, coteaux de Marolles, etc.).
 - Bordure du plateau de Limours**
Les friches urbaines différenciant une transition avec l'ouverture vers la Beauce.
 - Plateau urbain**
Ville dense entre le plateau agricole et les coteaux limousins dans le paysage des zones d'activités (Courtabœuf).
 - Vallée de l'Yvette**
Vallée encaissée dans des coteaux boisés permettant de grandes continuités. Des espaces publics et des ouvrages liés à l'eau occupent le fond de vallée.



Chacun propose sa vision des entités de paysage. Il en ressort une prise en compte fine des reliefs, des vallées et de certaines continuités naturelles (petits cours d'eau, vallées et vallons, bois etc.).

CE QU'IL FAUT RETENIR DES ATELIERS

PREMIERS ENJEUX FORMULÉS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

- De nombreuses questions, touchant à la fois le cadre de vie et les usages sont ressorties lors de notre premier atelier de préparation :
- Les continuités écologiques**
 - Préserver les continuités écologiques entre communes : concertation et communication.
 - Préservation des zones humides, des haies bocagères et des espaces refuges (vieux arbres, bosquets, etc.).
 - Favoriser la trame verte et bleue : corridors écologiques entre communes.
 - Partenariats pour la mise en valeur et protection des paysages et du patrimoine.
 - Gestion écologique des eaux pluviales dans les nouvelles opérations.

Comment préserver et valoriser les continuités écologiques, coteaux boisés, les rivières et leurs berges, entre les communes ?

- La maîtrise du foncier**
 - Identifier les secteurs à préserver à l'échelle du territoire.
 - Lutter contre l'étalement urbain, préserver les espaces agricoles.
 - Éviter le mitage des espaces agricoles et naturels.

Comment intégrer dans les documents d'urbanisme des objectifs et des outils de protection des espaces naturels et agricoles, en équilibre avec les espaces urbanisés ?

- Les infrastructures**
 - Améliorer les infrastructures pour limiter leurs impacts visuels et sonores.
 - Développer les continuités écologiques et d'usage entre communes, créer des franchissements.
 - Aménager la cohabitation des différentes circulations (douces, motorisées, alternatives, etc.).

Comment résorber les discontinuités causées par les infrastructures ?

PERSPECTIVES ET LISTES D'ACTION

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CES ATELIERS ?

Comment peut-on améliorer les continuités écologiques à l'échelle de la communauté ?

Comment assurer une gestion des continuités écologiques à l'échelle de la communauté ?

Comment garantir la préservation de nos berges et de nos bords de rivières ?

Comment garantir la préservation de nos haies et de nos bocages ?

Comment garantir la préservation de nos espaces agricoles et de nos paysages ?

Comment garantir la préservation de nos espaces publics et de nos ouvrages liés à l'eau ?

Comment garantir la préservation de nos espaces agricoles et de nos paysages ?

Comment garantir la préservation de nos espaces publics et de nos ouvrages liés à l'eau ?

Comment garantir la préservation de nos espaces agricoles et de nos paysages ?

Comment garantir la préservation de nos espaces publics et de nos ouvrages liés à l'eau ?



Parcours : « Ville, campagne, corridors »



Parcours : « Ligne et interligne »



Parcours : « Le Morbras, une visibilité en débat »



Parcours : « Le ru des Marais: cours d'eau ou réseau? »



Parcours : « Pression foncière dans la vallée du Morbras »



Parcours : « De l'Oise au bois de la Butte des Chesnées »



Parcours : « De l'Oise au versant de l'Hautil »



Parcours : « Paysage et biodiversité, des intérêts en commun ! »



Parcours : « Quelles transitions pour une mosaïque d'usages? »



«Les parcours organisés par les CAUE IDF ont été l'occasion de faire des opportunités de rencontres et d'échanges pour se connaître, découvrir le point de vue de l'autre, partager un regard commun sur un territoire»



«on est souvent enfermés dans nos limites administratives [...] les enjeux écologiques n'ont pas de frontières administratives !»

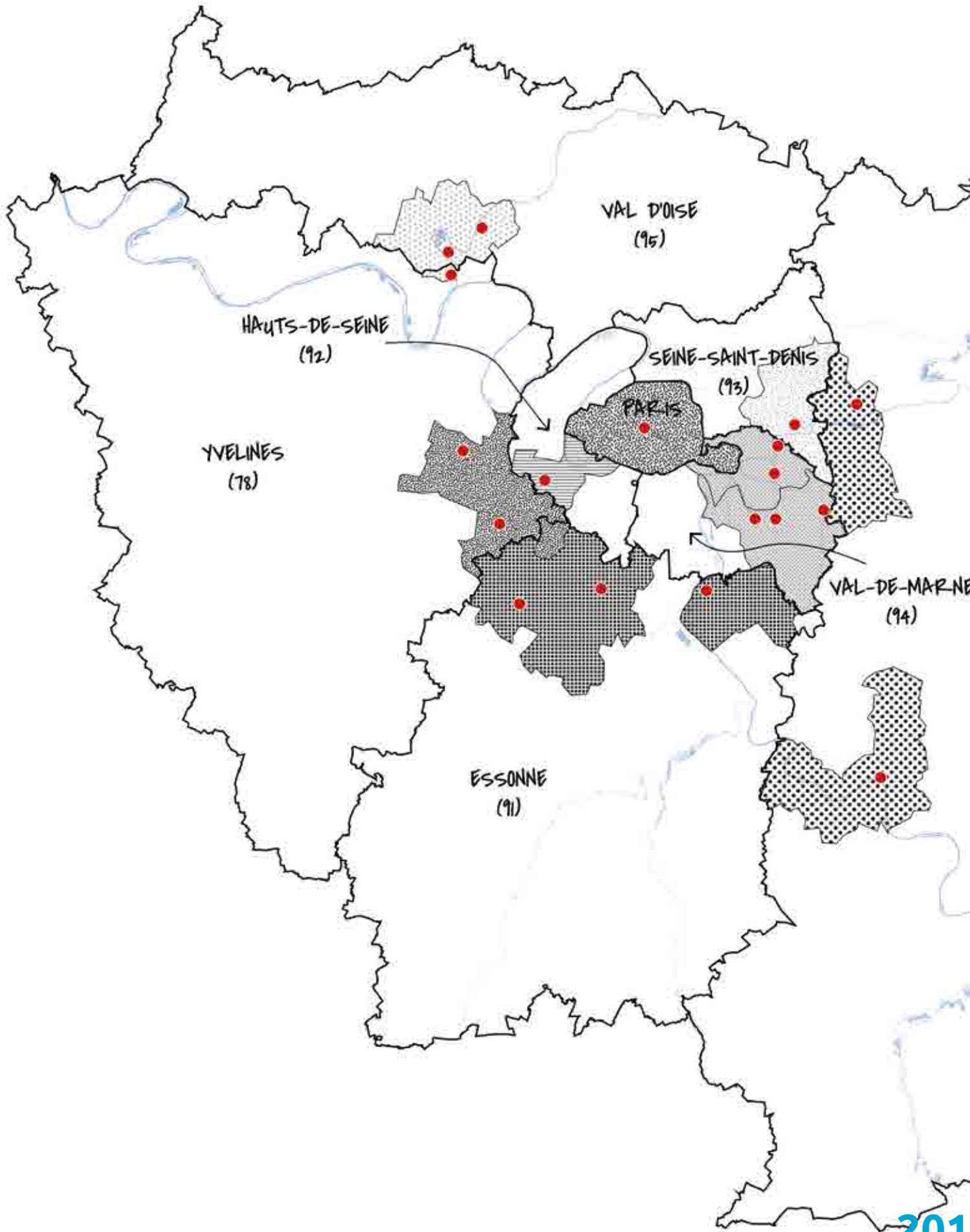


«arrêtons d'ouvrir des espaces à l'urbanisation, commençons à optimiser ceux qui le sont déjà»



“ Si l'on considère la biodiversité comme un bien commun, c'est une autre grammaire de l'urbain qui s'ouvre et peut se co-construire, et un nouveau modèle de développement qui peut s'inventer collectivement. Faire de la biodiversité un bien commun à préserver au cœur des milieux urbains est donc une invitation à une inversion du regard et à un profond changement de paradigme. Penser et agir pour préserver la biodiversité comme un bien commun suppose de raisonner à différentes échelles et dans le temps long, d'adopter une posture qui sorte du face à face frontal, et parfois conflictuel, pour dégager ensemble une troisième voie qui permette de combiner des horizons d'attentes variées et de points de vue en apparence contradictoires. Enfin, cela passe par des choix et l'exercice d'une responsabilité politique pleine et entière qui implique clairvoyance, courage et arbitrage. C'est l'engagement de tous”.

Perrine Michon





2. Les valeurs

9 Des pistes d'action pour l'évaluation du SRCE

2. Les valeurs

I. Éléments de contexte

Du bien commun à l'entrée par les valeurs

L'ancrage des démarches sur le terrain est une des singularités des CAUE. Cette proximité avec les enjeux locaux permet d'être à l'écoute des préoccupations quotidiennes des élus et des différents acteurs mais aussi de détecter les signaux faibles, les questionnements qui s'ébauchent. La recherche-action est donc pour le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France une évidence. Elle permet d'apporter un regard prospectif et constructif en s'appuyant sur les demandes bien réelles émanant du territoire. Avec le SRCE, la prise en compte de la biodiversité devient un nouveau paradigme à intégrer dans les projets des collectivités. C'est un sujet complexe, à la fois savant et touchant notre quotidien et surtout, il implique des choix en termes d'aménagement.

Notre première démarche, construite autour d'arpentages singuliers a mis en évidence cette complexité et les contradictions qu'elle induit. Afin de faire émerger des pistes d'actions communes, nous avons, pour cette

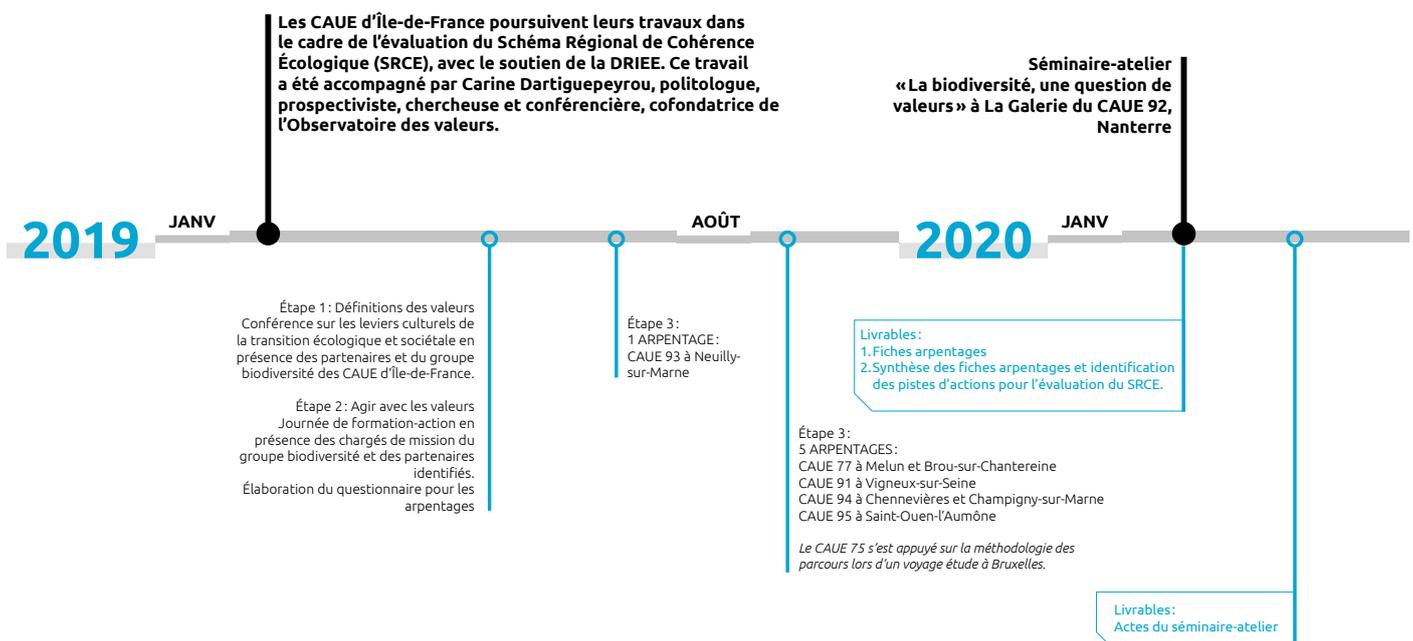
nouvelle étape, choisi de réunir sur des sites à enjeux les différents protagonistes et de les amener à débattre ensemble sur les futurs possibles, sur les valeurs qu'ils pourraient ensemble associer à la prise en compte de la biodiversité dans les projets. Ainsi, les cinq CAUE¹ participant à la démarche ont organisé des arpentages, dans des contextes très différents, de l'urbain au plus rural, avec les acteurs concernés aux différentes échelles du territoire, mais avec un protocole et des outils communs.

Après une première expérience, en 2017, de confrontation des points de vue in situ lors d'arpentages, de nouvelles questions se posent :

- Quelles sont les conditions du dialogue ?
- Comment faire en sorte de favoriser l'appropriation et la gestion de ce bien commun ?
- Comment valoriser le point de vue singulier de chacun tout en sortant des visions en silo ?

1 CAUE de l'Essonne, de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et du Val-de-Marne

Calendrier de l'action



Le point de vue de la recherche

Carine Dartiguepeyrou

Les valeurs représentent ce qui est important à nos yeux. Elles guident nos aspirations comme nos actions. En cherchant à les définir, elles permettent de clarifier ce que signifie une valeur pour une personne. Elles déterminent l'ordre de priorité que nous attribuons aux diverses manières d'utiliser notre attention, notre temps, notre énergie et nos ressources.

“ Les valeurs représentent ce qui est important à nos yeux. Elles guident nos aspirations comme nos actions ”

Dans le modèle Perspectives des valeurs de Kairios que nous avons utilisé, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises valeurs ni de hiérarchie entre les valeurs. Kenton Hyatt et Cheryl de Ciantis, fondateurs du modèle Kairios, proposent la définition la plus aboutie selon nous de la notion de

valeur : c'est « une qualité humaine à laquelle nous donnons de l'importance, qui exprime ce que nous pensons, disons et faisons et que nous reconnaissons dans ce que les autres disent et font »¹. Le dialogue peut donc s'engager, sans jugement, et permettre une compréhension des arguments sans rester bloqué dans une dimension émotionnelle « ma valeur est mieux que la tienne ! ».

“ Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises valeurs ni de hiérarchie entre les valeurs ”

C'est pourquoi les valeurs permettent d'apaiser le débat, de rassembler autour d'un enjeu aussi important et clivant que celui de la biodiversité.

¹ Kenton Hyatt et Cheryl De Ciantis, *What's Important, Understanding and Working with Values Perspectives*, Integral Publishers, 2014.

2. Les valeurs

II. La biodiversité, une question de valeurs

Pourquoi interroger les valeurs par le terrain

Lors de la première partie de la démarche, nous avons choisi d’emmener les différents acteurs sur le terrain et de les faire dialoguer sur leurs projets à partir des questions que posait la prise en compte de la biodiversité. Cette première étape nous a montré la complexité des interactions et des choix à effectuer par rapport à ce nouveau paradigme...

Nous avons décidé de poursuivre ce questionnement sur la biodiversité en faisant dialoguer les projets avec l’entrée par les valeurs. Être dans le site est une première étape, c’est déjà envisager la singularité des situations, et passer des recommandations incantatoires au concret des situations. C’est l’occasion d’amorcer un dialogue par le partage et la connaissance des objectifs et contraintes des différents projets.

L’entrée par les valeurs permet, elle, de sortir de l’expertise, de décaler le débat en posant notre rapport à la biodiversité comme central. Pour ce faire, il est primordial de créer le cadre de confiance qui amène le non jugement. En effet, il n’y a pas de valeur supérieure aux autres. L’important est de faire ressortir ce qui compte réellement pour chacun et d’en débattre. Ce questionnement par les valeurs permet l’expression des controverses dans un cadre et une écoute bienveillante qui aide

à sortir des postures de principe et facilite le dialogue. Cela autorise à questionner le sens de son action sans être dans le jugement, incite à la réflexion et ouvre des futurs possibles.

Comment faire dialoguer les partenaires sur le terrain à partir de l’entrée par les valeurs ?

Le groupe Biodiversité des CAUE d’Île-de-France a élaboré des outils sur mesure pour partager la connaissance et favoriser le dialogue :

Un livret par site : les acteurs ayant chacun une représentation souvent partielle du site liée à leur projet, nous avons produit pour chaque parcours un livret retraçant l’historique du site et recensant les projets et enjeux sur une cartographie commune.

Un questionnaire autour des valeurs : «partager ses valeurs autour de la biodiversité », réalisé avec l’appui de Carine Dartiguepeyrou.

Le choix d’un protocole commun : les différents partenaires ou experts alimentaient la connaissance commune lors du parcours, les temps de débats étaient consacrés au questionnaire par les valeurs.



CAUE de Seine-et-Marne
Le bassin du Raffeteau sur le ru de Chantereine à Chelles

Le point de vue de la recherche

Carine Dartiguepeyrou

La biodiversité est une notion plurielle. Elle désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Elle répond aux besoins essentiels de l'homme en lui apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle est source d'inspiration pour la recherche, à la fois en observant les formes et les modes de fonctionnement des êtres vivants, ce que l'on appelle aussi le biomimétisme. La biodiversité joue également un rôle fondamental dans le domaine de l'agriculture, grâce aux animaux pollinisateurs et aux organismes participant au renouvellement des sols. Dans le milieu urbain comme rural, elle permet de prévenir certains risques naturels, transforme le paysage voire l'embellit.

Pour la plupart des habitants, la biodiversité se ressent, s'observe, se constate plus qu'elle ne se comprend. La majorité des Français comme des Européens ont conscience de la nécessité de protéger l'environnement et de remédier à la baisse de la biodiversité, mais ils ne savent pas toujours comment y contribuer. C'est pourquoi, dans ce domaine, en particulier, il est important d'appréhender le terrain, de partir même de celui-ci comme le propose le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France à travers les arpentages.

“ L’approche par les valeurs permet de dépasser la dimension émotionnelle tout en l’intégrant. ”

Une sensibilisation à la biodiversité nécessite de faire appel aux différentes formes d'intelligence, l'intelligence rationnelle mais aussi l'intelligence émotionnelle. Dans le cas de l'intelligence rationnelle, celle-ci fait appel à des contenus, des savoirs qui peuvent se transmettre par une lecture, une conférence. Dans le cas de l'intelligence émotionnelle, elle résulte plutôt d'un échange verbal, d'un ressenti, d'une sollicitation des sens.

Or les débats sur l'écologie peuvent être source de polémique voire vite attiser les conflits car ils reposent sur une perception différente selon que l'on considère ce sujet comme prioritaire et urgent ou pas. L'approche par les valeurs permet de dépasser la dimension émotionnelle tout en l'intégrant.

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ ⁺

Partager ses valeurs autour de la biodiversité

L'EXVDO et ses abords

Pour remplir le questionnaire :

- Choisissez et numérotez de 1 à 3, par ordre de priorité, 3 valeurs dans le nuage de mots qui vous est proposé.
- Vous pouvez également proposer d'autres valeurs qui ne figurent pas dans le nuage de mots.
- Merci de préciser le sens que vous donnez aux 3 valeurs choisies.



1. Quelles sont selon vous les valeurs associées à la biodiversité?

Respect Bien-être Diversité Se ressourcer
Imagination Créativité Alimentation Durabilité
Contrôle Sécurité Santé Développement économique
Prendre soin des autres Service Mode Partage
Transmission culturelle Survie Résilience Marketing
Attractivité Frugalité Opportunité Innovation
Enrichissement Beauté Réglementation Reconnaissance
Vivre ensemble Bien commun Émerveillement
Hospitalité Responsabilité Spiritualité
Fonctionnement physique Équilibre
Appartenance Ecologie planétaire

Autre :

1.
.....
2.
.....
3.
.....

2. Quels sont selon vous, les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire les paradoxes ?

Dialogue	Partage / Partenariat	Loyauté		
Agilité-adaptabilité	Confiance	Honnêteté	Dialogue	
Esprit de décision	Rationalité	Respect	Stratégie	
Engagement	Collaboration	Courage	Etre juste	
Responsabilité	Autorité	Imagination	Compétence	
Innovation	Indépendance	Ecoute	Empathie	Vision
Rigueur / Exigence	moyens financier	Sens de la communauté		
Matériaux	Inspirer les autres	Ouverture		
	Choix	Exploration		

Autre :

1.

2.

3.

3. Quels principes d'action pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité ?

Intégrer les différents regards des différentes parties prenantes

Respecter la diversité

S'appuyer sur la réglementation

Articuler et orchestrer les différentes échelles territoriales

S'inscrire dans un temps long

Proposer un cadre d'indépendance et d'impartialité

Décloisonner les approches et les limites administratives

Créer les conditions du dialogue

Concierter toutes les instances et les acteurs

Accepter les confrontations

Décrypter ce qui rassemble et ce qui divise

Inventer de nouvelles cohabitations

Allouer un budget à la biodiversité

Repenser le principe compensation

Partir du terrain

Autre :

1.

2.

3.

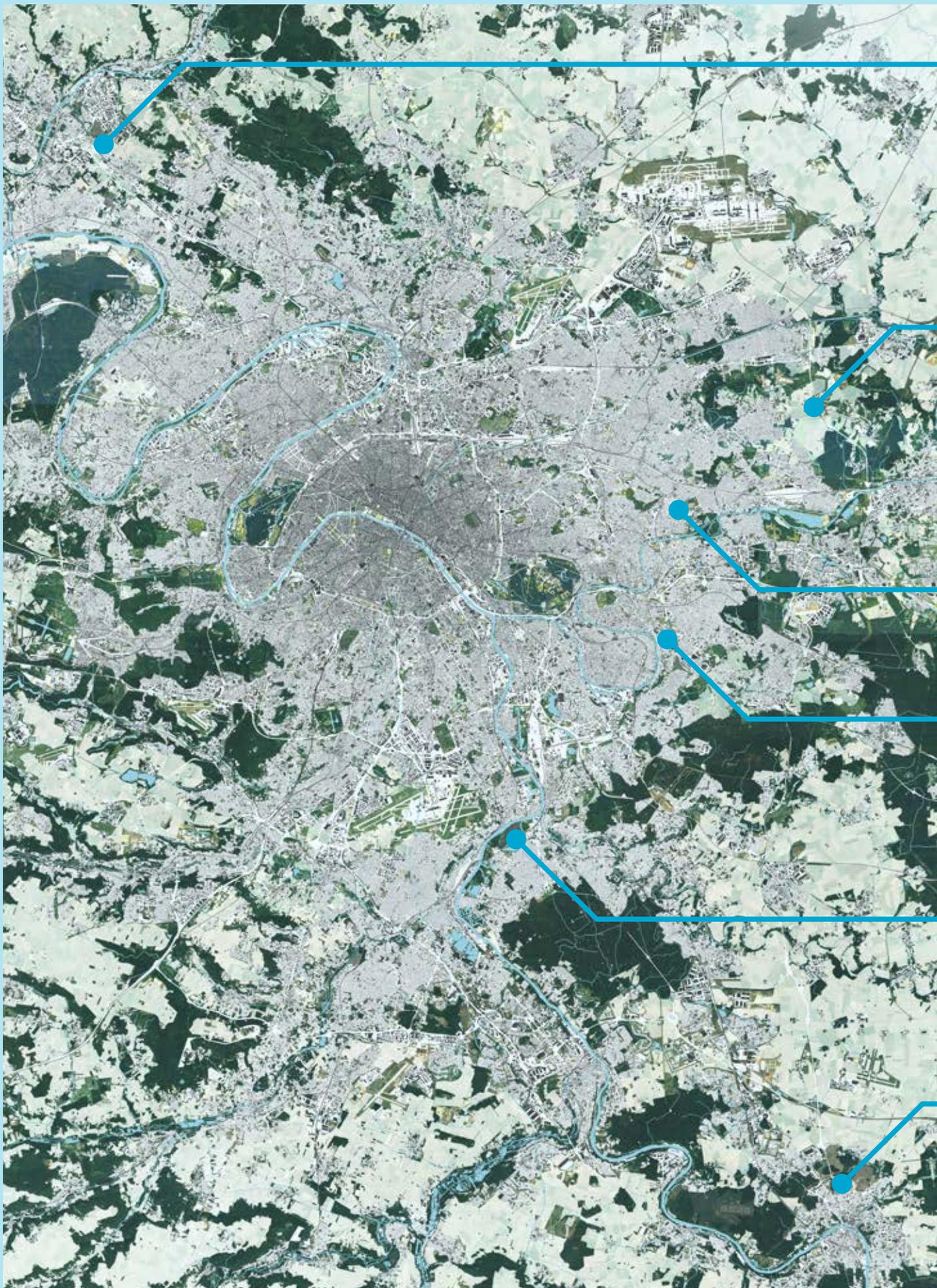
Mode d'emploi

Un questionnaire commun pour les six arpentages a été élaboré par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France, intitulé « Partager ses valeurs autour de la biodiversité ».

« Le questionnement permet de comprendre dans quel système de valeurs se trouve notre interlocuteur. En saisissant ce système de valeurs, nous pouvons lui permettre d'exprimer ses besoins et ses aspirations. »
Carine Dartiguepeyrou.

Retours des arpentages

La synthèse des arpentages





CAUE du Val d'Oise :

Parcours : « Le long du ru de Liesse à Saint-Ouen l'Aumône »

Le : 20 septembre 2019

À : Saint-Ouen-l'Aumône

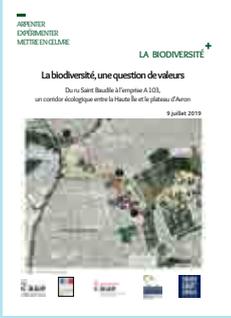


CAUE de Seine-et-Marne :

Parcours : « Le Ru de Chantereine, affluent de la Marne à la frontière de l'agglomération »

Le : 1 octobre 2019

À : Brou-sur-Chantereine



CAUE de Seine-Saint-Denis :

Parcours : « Du ru Saint Baudile à l'emprise A 103, un corridor écologique entre la Haute Île et le plateau d'Avron »

Le : 9 juillet 2019

À : Neuilly-sur-Marne



CAUE du Val-de-Marne :

Parcours : « L'ex-VDO et ses abords, un maillon structurant pour la trame verte et bleue »

Le : 17 et 19 septembre 2019

À : Chennevières et Champigny-sur-Marne



CAUE de L'Essonne :

Parcours : « Le lac Montalbot, un espace naturel aux portes de la métropole »

Le : 27 septembre 2019

À : Vigneux-sur-Seine



CAUE de Seine-et-Marne :

Parcours : « Quartier Woodi : un éco-quartier entre ville et monde agricole »

Le : 16 septembre 2019

À : Melun



Chaque arpentage a permis de récolter des éléments de contexte et les valeurs que les participants associaient à la biodiversité. Les arpentages ont permis aussi aux acteurs locaux de s'exprimer sur des enjeux du site selon des entrées spécifiques (eau, zone humide, lisière, urbanisation, gestion, assainissement...).

Pour accéder aux fiches de chaque arpentage, cliquez ou flashez le code associé aux parcours.

Regard critique, les bénéfices de l'approche par les valeurs

Carine Dartiguepeyrou

L'approche par les valeurs permet plusieurs bénéfices lorsqu'il s'agit de travailler sur des sujets systémiques ou complexes comme la biodiversité. Nous retraçons ici les apports de cette approche méthodologique et comment elle a aidé, à plusieurs étapes et de manière diverse, à enrichir la pratique du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France.

Le premier bénéfice de l'approche par les valeurs est de permettre à chaque partie prenante d'exprimer ce qu'elle met derrière la notion de biodiversité. La biodiversité ne représente pas forcément la même chose pour les uns comme pour les autres.

“ permettre à chaque partie prenante d'exprimer ce qu'elle met derrière la notion de biodiversité ”

Le questionnaire élaboré par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France «Partager ses valeurs autour de la biodiversité » a permis de révéler à quel point il existe une diversité culturelle puisque la biodiversité est associée à une quarantaine de valeurs. Toutefois, certaines rassemblent plus que d'autres: responsabilité, bien commun, dialogue, temps long, décroissance, collaboration, équilibre, respect, partage, partir du terrain, budget, durabilité, écologie, résilience, stratégie, articuler les échelles, survie. Le second bénéfice de l'approche par les valeurs est qu'elle permet de définir

une culture commune de la biodiversité qui repose sur des valeurs et dépasse le

“ [...] permet de définir une culture commune de la biodiversité qui repose sur des valeurs et dépasse le caractère émotionnel ”

caractère émotionnel (sans le négliger pour autant) pour produire un sens partagé.

Lorsqu'il s'agit de faire émerger différentes représentations culturelles, différentes sensibilités au-delà de la dimension purement émotionnelle, l'approche par les valeurs peut être utile. La notion de valeur est ici définie comme l'énergie qui guide l'action, ce qui est important aux yeux des personnes. En d'autres termes, les valeurs nous donnent une indication des aspirations mais aussi des comportements afférents. L'approche par les valeurs permet même de rendre plus cohérente la prise de conscience de ses valeurs et de ce qui relève de ses actions. En cela, elle permet de mieux comprendre les différentes représentations de la biodiversité comme bien commun, mais également ce que cela implique pour les parties prenantes et tous les acteurs en termes d'actions et de comportements.

La valeur telle que définie dans le modèle Kairios fait ressortir l'importance de la cohérence entre ce qui est dit et fait, entre ce que l'on

fait pour soi mais aussi comment les autres peuvent percevoir nos actions. Nos valeurs constituent en quelque sorte les lunettes avec lesquelles nous regardons le monde. Certains d'entre nous apprécient la biodiversité pour sa beauté, d'autres pour son efficacité, d'autres encore pour ses services écosystémiques.

“ le dialogue par les valeurs permet de créer des liens et des synergies “

Le troisième bénéfice de l'approche par les valeurs est celui du dialogue par les valeurs qui permet de créer des liens et des synergies. Les personnes, même si elles ne partagent pas la même représentation de la biodiversité peuvent exprimer leur singularité. Valoriser la biodiversité consiste d'abord à célébrer la biodiversité culturelle. En intégrant l'élément culturel, à savoir comprendre les différentes représentations que l'on peut avoir de la biodiversité, le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France parvient à créer les conditions du dialogue. Quatre valeurs et lignes d'actions essentielles ont émergé : la biodiversité comme bien commun, articuler les responsabilités individuelles et collectives, favoriser une éthique du dialogue et agir sur le temps long.

On remarque aussi que la biodiversité définie comme bien commun, permet de rassembler les différentes

parties prenantes (associations, élus, administratifs, facilitateurs, citoyens etc.) et de tirer vers le haut les territoires concernés. Pourquoi vers le haut ? Car la notion de bien commun est englobante, elle définit la biodiversité comme appartenant à personne et à tout le monde à la fois. Elle intègre une dimension universelle, de cohésion sociale et d'harmonie. C'est d'ailleurs ce que l'on retrouve très largement chez les parties prenantes ayant participé aux arpentages.

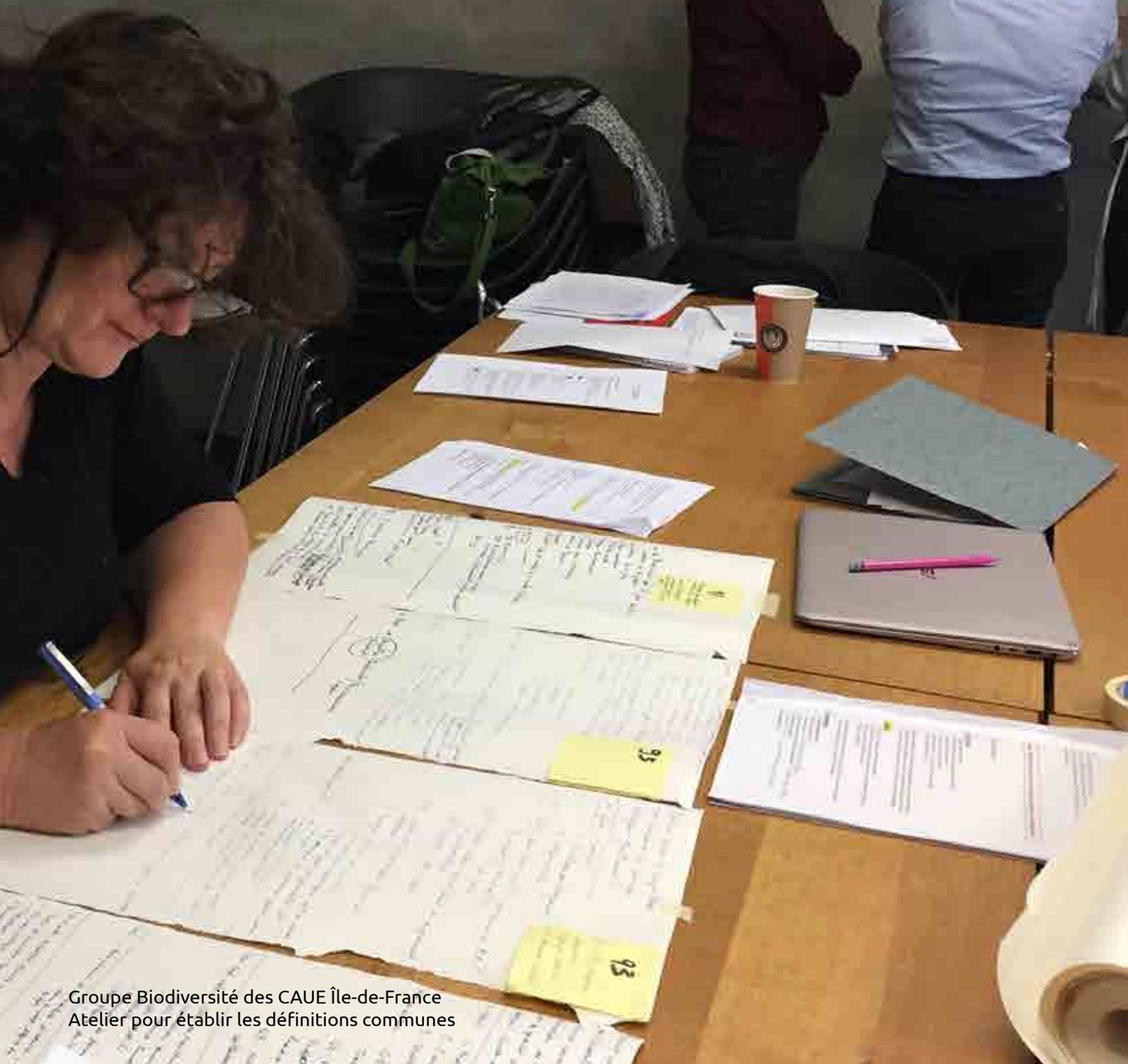
Enfin, l'approche par les valeurs permet de mesurer l'impact d'une action dans la durée mais aussi dans sa profondeur. Le travail avec le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France a ainsi permis de mesurer les progrès de l'action des CAUE en matière de biodiversité à travers l'arpentage, le dialogue et la stratégie territoriale. Nos valeurs peuvent évoluer avec le temps, revêtir de nouvelles priorités, même si chaque personne se développe à partir d'un nuage de valeurs.

Le dernier bénéfice de l'approche par les valeurs est qu'elles sont de bonnes boussoles pour mesurer une action collective, une évolution d'un paysage ou d'un territoire dans la durée. « La caractéristique fondamentale de la biodiversité est sa diversification continue » nous dit Raphaël Mathevet¹ et donc, pour maintenir la biodiversité, il s'agit de « conserver ses potentialités évolutives ». L'approche par les valeurs nous permet de garder le fil sur ces évolutions.

¹ Raphaël Mathevet, *La solidarité écologique*, Actes Sud, 2012.

2. Les valeurs

III. Du terrain au séminaire



Groupe Biodiversité des CAUE Île-de-France
Atelier pour établir les définitions communes

Comment apporter le terrain dans la salle ?

Après les arpentages, plusieurs questions se posent :

Comment rendre compte de la richesse des débats sur le terrain et témoigner fidèlement de la parole des participants ? Comment organiser cette récolte et lui donner sens ?

Enthousiasmés par la singularité des paroles exprimées lors des différents parcours, une des préoccupations est de ne pas lisser les discours mais d'en restituer la complexité.

Pour cela, il nous faut analyser précisément les données recueillies, et trouver les outils pour les restituer simplement. Il sera aussi nécessaire de relier ces données à nos terrains en croisant arpentages et valeurs. Enfin, la réalisation d'une courte vidéo est envisagée pour témoigner de l'ambiance, la texture, les couleurs de nos différentes expériences.

Avec l'accompagnement de Carine Dartiguepeyrou, nous engageons ce travail d'analyse, de définition et de restitution.

Nous envisageons donc notre séminaire de restitution à la fois comme un partage de connaissances, de réflexions issues de notre approche sur le terrain. Ce sera aussi l'occasion d'une mise en débat prospective des pistes de réflexions identifiées lors de nos parcours.

Objectifs

Les objectifs du séminaire sont multiples :

- Amener les spécificités de nos terrains dans la salle.
- Identifier ensemble les changements nécessaires pour la prise en compte de la biodiversité au regard des valeurs sollicitées.
- Faire dialoguer les acteurs des différents territoires et aux différentes échelles autour de propositions issues des parcours pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets et politiques territoriales.
- Définir des pistes d'actions concrètes en s'appuyant sur les valeurs récurrentes des parcours.

2. Les valeurs

III. Du terrain au séminaire

Analyse des données, les 5 valeurs récurrentes des parcours

La « matière terrain » et les réponses aux questionnaires ont été analysées par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France, qui a recueilli les données et fait émerger des recommandations et des pistes d'action pour construire une stratégie territoriale servant la biodiversité.

L'analyse des réponses a permis d'identifier les valeurs les plus citées par les participants, toutes questions et parcours confondus. Pour chaque valeur prépondérante, une

définition commune a été formulée à partir de l'ensemble des définitions exprimées par les participants. Celles-ci permettent de décrypter le sens donné à la valeur utilisée et de déterminer des *clusters* faisant le lien entre les différentes valeurs ayant le même sens.

OCCURRENCE DES VALEURS

Nombre de résultats : 0 10 20 30 40 50 60 70



1 • VALEUR « RESPONSABILITÉ »

- **Définition commune**

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

- **Positionnement**

C'est une prise de conscience : devant le constat d'une urgence vis-à-vis du changement climatique, ayant un impact sur le vivant et la planète.

La biodiversité pousse à prendre conscience des conséquences et des impacts de nos comportements, de nos choix, et de la nécessité de les prioriser. Elle nous invite à plus de responsabilité envers les générations futures.

- **Cluster**

Responsabilité

Survie
Écologie
Respect

2 • VALEUR « BIEN COMMUN »

- Définition commune

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne.

C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

- Positionnement

La biodiversité englobe notre cadre de vie. Elle doit être vue et vécue comme un bien commun. C'est un écosystème dont l'homme fait partie, au même titre que la faune et la flore. La biodiversité et les écosystèmes sont des ensembles d'interrelations complexes et évolutives. Cela engage notre responsabilité de prendre soin et de faire fructifier ce bien pour les générations futures.

- Objectif

Préserver, protéger et respecter ce bien.

- Cluster

Bien commun

Diversité
Équilibre
Résilience

3 • VALEUR « DIALOGUE »

- Définition commune

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

- Positionnement

Le dialogue est indispensable pour intégrer des visions et des approches différentes et pour trouver un équilibre entre les différents intérêts et les différents acteurs.

- Objectifs

Le dialogue répond au besoin de compréhension et d'acculturation pour collaborer et pour aller plus loin.

Il peut être un vecteur d'information.

Il contribue à une meilleure connaissance et compréhension du territoire.

- Cluster

Dialogue

Créer les conditions du dialogue
Concerter toutes les instances

4 • VALEUR « S'INSCRIRE DANS LE TEMPS LONG »

- Définition commune

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long.

Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

- Positionnement

Nécessité de s'adapter au changement climatique et éviter de causer des dommages irréversibles.

Il faut prendre son temps, inclure les différentes temporalités et s'imprégner.

Il faut s'appuyer sur la mémoire des actions, des acteurs et des cadres des projets.

- Cluster

Méthode

Partir du terrain
Courage
Temps long
Stratégie
Budget
Vision

5 • VALEUR « DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES »

- Définition commune

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives.

Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

- Positionnement

Cette démarche est fondatrice de toute évolution des pratiques.

- Objectifs

L'objectif est d'agir plus efficacement pour défendre l'intérêt général.

- Cluster

Collaboration

Partage
Partenariat
Décloisonner les approches
Articuler les différentes échelles
Cadre indépendant

2. Les valeurs

III. Du terrain au séminaire

Analyse des données, la biodiversité dans le temps du projet

Lors de chaque arpentage, le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France a récolté des « paroles d'acteurs ». Celles-ci révèlent des actions pour la réussite d'un projet intégrant la biodiversité. Elles sont présentées ci-dessous et classées suivant les grandes étapes d'un projet. Pour chacune, le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France propose des actions permettant d'assurer un

suivi des décisions, tout au long du projet. En conclusion, des pistes d'actions pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité et du SRCE sont proposées autour de deux grands axes :

- Mutualiser les compétences, agir ensemble et collaborer en partant du terrain,
- Développer une culture de la biodiversité.

DES ACTIONS EN FONCTION DE LA TEMPORALITÉ DU PROJET

AMONT

Pistes d'actions :

Créer les conditions de la confiance, établir un langage commun et partager les représentations des différents acteurs sur la compréhension des projets à venir ;
Faire émerger une sémantique commune sur la biodiversité ;
Établir une carte d'influence du projet qui identifie et décrypte les logiques d'acteurs ;
Réunir les différents acteurs du site et du projet ;
Identifier les enjeux par rapport au grand territoire ;
Réinterroger l'histoire du projet et du site au regard des nouveaux enjeux.

Points de vigilance :

Conditions favorables au dialogue ;
Présence de tous ;
Respect des autres et du vivant.

+ Actions des CAUE

Proposer des formations avec des partenaires (ARB...).
Proposer des ateliers sur la connaissance du vivant.
Animer des arpentages de terrain sur chaque site de projet.

PROGRAMMATION

Pistes d'actions :

Développer une approche constructive en partant du terrain et en dépassant les silos administratifs ;
Repenser l'ordre des priorités et mettre en avant les valeurs associées à la biodiversité ;
Modifier les arbitrages ;
Adopter une vision à plus grande échelle pour inclure tous les enjeux.

Points de vigilance :

Être convaincus ensemble (élus, acteurs, société civile...);
S'émanciper du temps politique.

+ Actions des CAUE

Cette approche *made in* CAUE est reconnue pour son caractère indépendant. Elle crée les conditions du dialogue pour faire aboutir des projets respectueux de la biodiversité.

MONTAGE DU PROJET

Pistes d'action :

Intégrer des écologues et des naturalistes;
S'appuyer sur les diagnostics écologiques pour décider de la transformation de l'espace;
Mettre au point un système qui intègre les coûts globaux externes (santé, qualité de vie, attractivité...);
Sortir des logiques de compensation.

Points de vigilance :

Maintenir le fil du récit : assurer une continuité dans la gouvernance, les ambitions, les interactions...

+ Actions des CAUE

Faire valoir des retours d'expérience et des partages d'expertise.
Monter des partenariats avec des experts.
Aboutir à une vision commune des projets porteurs de valeurs de la biodiversité.
Les CAUE mettent à disposition leur créativité et leur faculté de médiation pour faciliter les démarches.

MISE EN ŒUVRE

Pistes d'action :

Être capable de questionner, d'adapter, voire de faire «marche arrière» sur des décisions et d'envisager le projet autrement.

Points de vigilance :

Maintenir le fil du récit : assurer une continuité dans la gouvernance, les ambitions, les interactions...

+ Actions des CAUE

Valoriser les initiatives et les pratiques innovantes.
Organiser des visites auprès des différents publics.

PISTES D'ACTIONS POUR UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU SRCE

Mutualiser les compétences, agir ensemble et collaborer en partant du terrain.

1. Viser très en amont l'intégration des différentes parties prenantes.
2. Établir une cartographie des acteurs (en dehors des institutionnels).
3. Créer une gouvernance forte et stable, mettre en place un cadre d'indépendance et d'impartialité auquel toutes les parties prenantes pourraient se référer.
4. Partir du terrain ensemble pour monter des projets cohérents avec le site.

Développer une culture de la biodiversité.

1. Sortir d'une vision uniquement administrative et repenser l'ordre des priorités.
2. Agir sur le long terme, prendre son temps, dans la concertation avec les acteurs et les habitants, aux moments stratégiques des projets et avec les bons outils.
3. Partager les connaissances du SRCE et créer des dynamiques locales pour développer l'empathie et la sensibilité pour la biodiversité.
4. Intégrer la biodiversité aux programmes scolaires.

S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG



- **Définition commune**

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long. Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

- **Positionnement**

Nécessité de s'adapter au changement climatique et éviter de causer des dommages irréversibles. Il faut prendre son temps, inclure les différentes temporalités et s'imprégner. Il faut s'appuyer sur la mémoire des actions, des acteurs et des cadres des projets.

- **Valeurs associées**

PARTIR DU TERRAIN BUDGET
VISION STRATÉGIE COURAGE

VALEUR D'ACTION



BIEN COMMUN



- **Définition commune**

C'est un bien précieux qui appartient à tous et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous. Il échappe aux cloisonnements.

- **Positionnement**

La biodiversité englobe notre cadre de vie. Elle doit être vue et vécue comme un bien commun. C'est un écosystème dont l'homme fait partie, au même titre que la faune et la flore. La biodiversité et les écosystèmes sont des ensembles d'interrelations complexes et évolutives. Cela engage notre responsabilité de prendre soin et de faire fructifier ce bien pour les générations futures.

- **Objectif**

Préserver, protéger et respecter ce bien.

- **Valeurs associées**

ÉQUILIBRE
DIVERSITÉ RÉSILIENCE

VALEUR PHILOSOPHIQUE



DIALOGUE



- **Définition commune**

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

- **Positionnement**

Le dialogue est indispensable pour intégrer des visions et des approches différentes et pour trouver un équilibre entre les différents intérêts et les différents acteurs.

- **Objectifs**

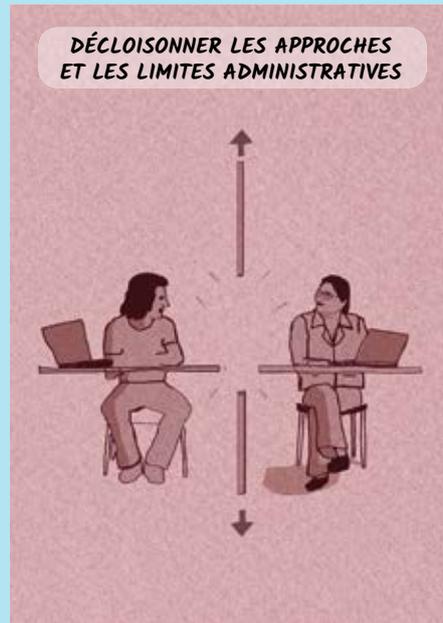
Le dialogue répond au besoin de compréhension et d'acculturation pour collaborer et pour aller plus loin. Il peut être un vecteur d'information. Il contribue à une meilleure connaissance et compréhension du territoire.

- **Valeurs associées**

CRÉER LES CONDITIONS
DU DIALOGUE CONCERTER TOUTES
LES INSTANCES

VALEUR DE MOYEN





Mode d'emploi

Le jeu de cartes des valeurs a été conçu pour faciliter le dialogue lors des ateliers thématiques du séminaire. Les cinq cartes valeurs proposées aux participants sont issues des parcours. Elles vont servir à aborder les pistes d'action par les valeurs.

Dans un premier temps, une lecture individuelle permet à chaque participant de choisir une valeur dans laquelle il se reconnaît pour aborder la question de la biodiversité « thématique ».

Dans un second temps, parmi les valeurs choisies individuellement, il s'agit de choisir collectivement deux valeurs « synergie » pour faciliter la mise en œuvre des actions et la prise de décision multi acteurs.

Enfin, le débat permet de définir les pistes d'action communes.

Ce jeu de cartes peut être utilisé lors de différents événements sur la prise en compte de la biodiversité par les valeurs.

- Définition commune**
 La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.
- Positionnement**
 C'est une prise de conscience : devant le constat d'une urgence vis-à-vis du changement climatique, ayant un impact sur le vivant et la planète. La biodiversité pousse à prendre conscience des conséquences et des impacts de nos comportements, de nos choix, et de la nécessité de les prioriser. Elle nous invite à plus de responsabilité envers les générations futures.
- Valeurs associées**
 SURVIE ÉCOLOGIE
 RESPECT

VALEUR PHILOSOPHIQUE 

- Définition commune**
 La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives. Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.
- Positionnement**
 Cette démarche est fondatrice de toute évolution des pratiques.
- Objectifs**
 L'objectif est d'agir plus efficacement pour défendre l'intérêt général.
- Valeurs associées**
 PARTAGE ARTICULER LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES
 PARTENARIAT

VALEUR D'ACTION 

Dans le cadre de notre convention avec la DRIEE en 2019, l'ensemble de la démarche a permis d'identifier des pistes d'action susceptibles d'alimenter l'évaluation du SRCE autour d'une définition commune de la biodiversité. Pour y accéder, cliquez ou flashez le code ci-contre.



■
ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ, UNE QUESTION DE VALEURS PISTES D'ACTION POUR L'ÉVALUATION DU SRCE

Février 2020



VERS UNE DÉFINITION VÉCUE DE LA BIODIVERSITÉ

Les CAUE d'Île-de-France mettent à profit leurs compétences de conseil et de médiation, pour répondre à cette volonté de mise en dialogue, intégrant très en amont l'ensemble des parties prenantes. Ils offrent ce cadre d'indépendance, nécessaire pour sortir de la vision « en silo », et tendre vers la co-construction d'un horizon partagé, qui puisse être adapté aux générations futures.

Une définition collective de la biodiversité, telle que vécue par les participants, émerge de ces arpentages de terrain à l'échelle régionale. Le recueil des différents regards, points de vue et expertises de chacun, met en lumière une perception commune, que Carine Dartiguepeyrou propose de

synthétiser ainsi :

« La biodiversité se trouve partout, elle suscite à la fois la curiosité et l'émerveillement, crée du bien-être et du ressourcement, inspire la créativité. Elle est garante d'une forme de sécurité du fait de ses services écosystémiques (alimentaire, protection naturelle des abeilles, barrières végétales, horizons esthétiques...). Elle implique une responsabilité individuelle, un respect de l'autre et de l'empathie. Elle demande une mobilisation et de prendre soin d'elle. La biodiversité nécessite de créer les conditions du dialogue, de la confiance et de la collaboration. Elle exige une forme d'ouverture aux autres disciplines, une prise de recul, parfois même du courage. Elle s'inscrit dans une perspective de long terme. »

Avec la participation de

ÉTAT : DRIEE, DRIEA, DRIAFA, DDT 95, SAFER

RÉGION : ARB-IDF, AEV, Institut Paris Région

ETABLISSEMENTS PUBLICS : AESN, EPAMARNE, HAROPA Paris, SNCF,

UNIVERSITÉS : UPEC, Lab'Urba

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : Métropole du Grand Paris, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne, Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, EPT Grand Paris Grand Est, EPT Paris Est Marne et Bois, EPT Grand Paris Sud Est Avenir, ville de Melun, ville de Chelles, ville de Brou-sur-chantereine, ville de Champigny-sur-Marne, la ville de Chennevières-sur-Marne, ville d'Ormesson-sur-Marne, ville de Sucy-en-Brie, ville de Saint-

Ouen l'Aumône, ville de Vauréal, ville de Neuilly-sur-Marne

SYNDICATS : Syndicat Marne Vive, Syndicat Mixte d'Étude d'Aménagement et de Gestion de la base de loisirs du Port aux Cerises, le SyAGE, Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise

ASSOCIATIONS : Seine et Marne Environnement, Val-de-Marne en transition, LPO, Association de riverains des bords de Marne, Association Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron

BUREAUX D'ÉTUDES ET INDÉPENDANTS : Atelier LD, Atelier Polis, Agence L'Anton et associés, Agence Lichen, Agence Complémenterterre, Agence ATM, Clément Briand et paysagiste, Phytoresource, ZOOM, Cluster Eau Milieux Sols, Observatoire des valeurs, IDP et associés

ENTREPRISES : Crédit Agricole immobilier, Loticis

Groupe pilote des CAUE franciliens

75 PARIS : Élodie Cottar

77 SEINE ET MARNE : Lucie Charles, Marianne Souq

91 ESSONNE : Valérie Kauffmann, Alexis Linge, Manon Loup-Hadamard

92 HAUTS-DE-SEINE : Clémentine Roméo

93 SEINE-SAINT-DENIS : Guillemette Morin

94 VAL-DE-MARNE : Fabienne Clabaut, Anne Gaillard, Valentine Gilbert

95 VAL D'OISE : Sylvie Cachin, Odile Drouilly, Christiane Walter

Contacts

Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val d'Oise - odile.drouilly@caue95.org

Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne - vkauffmann@caue91.asso.fr

www.caue-idf.fr

Des ateliers autour des valeurs pour préciser ensemble des pistes d'actions

Le séminaire a laissé une part importante aux échanges et aux propositions des participants. Ces contributions ont pu être recueillies lors d'ateliers portant sur cinq thématiques différentes. Ces dernières ont émergé durant les arpentages et sont apparues comme des leviers majeurs pour améliorer la prise en compte de la biodiversité.

Lors des ateliers, chaque thématique était accompagnée d'une phrase qui la définit selon les termes employés par les participants des parcours. En complément, cinq valeurs ont été proposées sous la forme d'un jeu de cartes pour imaginer et orienter les pistes d'actions. Les valeurs retenues correspondaient à celles les plus citées pendant les arpentages : responsabilité, bien commun, dialogue, décloisonner les approches et les limites administratives, s'inscrire dans le temps long.

Les ateliers permettaient ainsi de partir des constats et des solutions évoquées sur le terrain pour creuser les problématiques et explorer de nouvelles pistes d'actions.

Les cinq thématiques des ateliers sont :

- LA GOUVERNANCE :
créer une gouvernance large et stable et mettre en place un cadre d'indépendance
- LA CULTURE :
développer la pédagogie pour faire émerger une culture commune
- LES OUTILS :
supprimer le principe de compensation écologique et autres outils contre-productifs
- LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :
transformer les pratiques professionnelles et casser le fonctionnement en silos
- LA TEMPORALITÉ :
agir sur le long terme, adopter une démarche intégrative qui permette la modification des arbitrages et l'adaptation en cours de projet

Objectifs

À partir des valeurs choisies qui guidaient les pistes d'actions, les participants devaient identifier :

- des manques par rapport à la mise en œuvre de la biodiversité,
- des acteurs à associer,
- des premiers éléments pour commencer,
- des projets ou actions concrets,
- l'aide que pourrait apporter les CAUE, dans leurs champs de compétence.

Les participants devaient dresser des pistes d'actions par thématique pour ainsi proposer des clés conduisant à une meilleure prise en compte ou mise en œuvre de la biodiversité.

Suite au séminaire, un cahier de restitution est envoyé à l'ensemble des participants. Il recense sous forme de fiches actions les propositions validées lors des ateliers et synthétise sous forme de schéma les liens entre les thématiques proposées en atelier, les pistes d'actions possibles et les ambitions que cela implique.

Parole au commanditaire

Jean-Marc Bernard

Les CAUE d'Île-de-France ont répondu par un dispositif original à l'Appel à Manifestation d'Intérêt: des parcours de terrain. C'est une démarche qui intéressait la DRIEE puisque le Schéma Régional de Cohérence Écologique comme son nom l'indique est de niveau régional, et de ce fait un peu déconnecté du terrain, voire hors-sol. Les CAUE, à travers ces arpentages, nous amènent au niveau local, dans

“ Les CAUE sont des acteurs au contact des collectivités, qui font le lien entre le terrain et des politiques, et sans être experts, ils peuvent semer et faire germer des idées.”

le concret. On ne peut pas imaginer faire ça pour les 1300 communes d'Île-de-France, mais il s'agit d'un aspect nouveau dans l'approche de la trame verte et bleue, qui a montré tout son intérêt.

Le contexte actuel a changé depuis l'idée d'origine, entre temps les SRCE n'existent plus, sauf en Île-de-France, puisque ce sont les SRADDET qui ont pris le pas dans toutes les autres régions. Le Plan Biodiversité du gouvernement ne fait plus apparaître les trames vertes et bleues en tant que telles,

mais il faut tout de même considérer qu'elles font partie des outils en faveur du maintien et du développement de la biodiversité sur le territoire. En Île-de-France, l'arrivée de l'Agence Régionale de la Biodiversité et la mise en place d'une Stratégie régionale pour la Biodiversité montrent que la démarche des parcours et l'approche par les valeurs restent complètement impliquées dans une logique de préservation, de maintien et de développement de la biodiversité.

Pour faire écho à l'actualité des municipales, il est certain que les thèmes « nature en ville » et « densification » sont de plus en plus présents, et que de nouveaux acteurs s'en emparent. Ils s'imposent comme des sujets porteurs, à défendre, à maintenir, à encourager, et de ce point de vue, je pense que les CAUE occupent une bonne place à défaut d'être des spécialistes de l'écologie et de la biodiversité. Ce sont des acteurs au contact des collectivités, qui font le lien entre le terrain et des politiques, et sans être experts, ils peuvent semer et faire germer des idées. Les CAUE sont des émanations départementales, ce qui est une façon de faire entrer cet échelon dans une démarche portée par l'État et la Région, qui se montre parfois très sectorielle entre les politiques et les niveaux de compétences. On a là tout un champ d'actions à poursuivre à partir des travaux engagés.



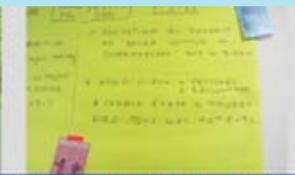
Ouverture du séminaire

Retour du séminaire

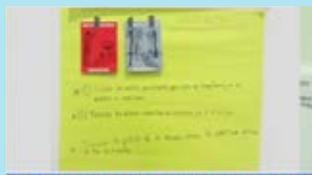
Des arpentages pour partager une réflexion sur les valeurs de la biodiversité, film des CAUE Île-de-France



« la définition d'une valeur diffère selon votre éducation, votre parcours, selon également vos priorités du moment [...] »



« trouver la place de la biodiversité dans les politiques publiques et à toutes les échelles »



« se créer des socles communs de langage »



Pour aller plus loin
retrouvez notre dossier complet sur
www.caue-iledefrance.org/actions-biodiversite

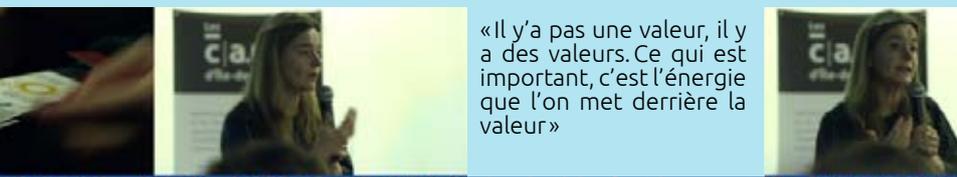


«Les CAUE d'Île-de-France ont répondu par un dispositif original [...] des parcours de terrain. C'est une démarche qui intéressait la DRIEE »



Le film «**La biodiversité, une question de valeurs**» propose présente une synthèse des interventions réalisées lors du séminaire pour retracer les étapes de la démarche, depuis la restitution des arpentages jusqu'aux ateliers partagés, en donnant à voir comment les CAUE utilisent les outils qu'ils ont produits à l'issue des arpentages.

Après avoir témoigné de l'utilité des valeurs pour parler de biodiversité et servir de moteur à l'action dans l'exposé de Carine Dartiguepeyrou, le film donne à voir la vivacité des échanges issus d'ateliers de travail qui ont occupé le séminaire.

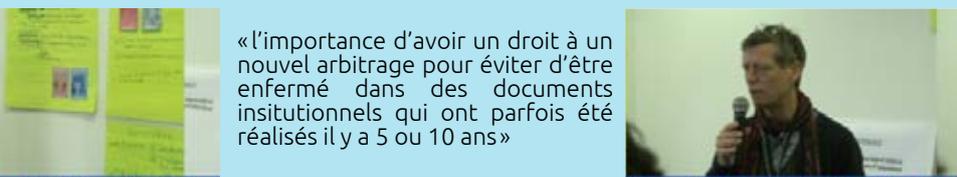


«Il y'a pas une valeur, il y a des valeurs. Ce qui est important, c'est l'énergie que l'on met derrière la valeur»

Il montre les questionnements des participants du séminaire, qui avaient précédemment pris part aux arpentages. Il illustre également l'émulation du processus et les pistes d'intervention qui en ont émergé.



«l'importance d'aller toucher le public non sensibilisé »



«l'importance d'avoir un droit à un nouvel arbitrage pour éviter d'être enfermé dans des documents insitutionnels qui ont parfois été réalisés il y a 5 ou 10 ans»



Pour visionner la vidéo, cliquez ou flashez le code ci-dessous :



2. Les valeurs

IV. Le séminaire

Restitution de l'atelier gouvernance :
créer une gouvernance large et stable et mettre un cadre d'indépendance.

CONSTAT

Lors des arpentages de terrain, les acteurs ont exprimé le besoin de s'appuyer sur le partage d'information, sur l'interaction et la co-construction. Ils ont soulevé la pertinence d'instaurer une stratégie commune, qui permette d'orchestrer et d'intégrer très en amont l'ensemble des parties prenantes, afin de définir ensemble une vision partagée de l'aménagement, au service du vivant. Une gouvernance plus inclusive apparaît nécessaire pour impulser des synergies à tous les niveaux et dépasser ainsi une logique strictement sectorielle. Or dans les faits, les approches, souvent cloisonnées, inversent ou biaisent les priorités, et les enjeux de biodiversité ne sont pas toujours évalués de manière objective.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment sortir de la vision « en silo » pour construire un horizon d'attentes partagées ? Quels seraient les moyens pour gérer les risques d'obsolescence de la programmation ? Comment mettre en place un cadre d'indépendance permettant de choisir et d'arbitrer en impliquant l'engagement de tous ?

MANQUES EXPRIMÉS

- Une cohérence entre les politiques publiques
- Un découplage des services de l'État, à tous les niveaux
- La bonne échelle de réflexion, pour éviter des difficultés d'interprétation des logiques de grande échelle à l'échelle locale (exemple: SDRIF)
- L'inclusion des différentes parties prenantes dans la déclinaison d'une stratégie

ACTEURS IDENTIFIÉS

État, Région, collectivités territoriales, acteurs économiques, acteurs associatifs, professionnels de l'aménagement, société civile.

VALEURS MOBILISÉES

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives. Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

PISTES PROPOSÉES

- **Adopter une démarche d'inclusion**, qui implique très en amont la participation et l'engagement de tous et l'ouverture à de nombreux champs disciplinaires.
- **Établir une instance permanente de concertation** dans toutes les structures.
- **Instaurer un droit au nouvel arbitrage** pour réinterroger et réactualiser les projets avant leur mise en œuvre.
- **Démontrer par l'exemple et l'expérimentation**, notamment dans les conduites de projets.
- **Réécrire le cadre réglementaire** à tous les niveaux au service de la biodiversité.

Restitution de l'atelier culture :
développer la pédagogie pour faire émerger une culture commune.

CONSTAT

La nécessité de développer les connaissances sur la biodiversité auprès des élus, des professionnels et des habitants par le biais de la pédagogie a été exprimée par un grand nombre d'acteurs sur le terrain. La transmission culturelle a été présentée comme le moyen d'emporter l'adhésion du plus grand nombre aux enjeux de la biodiversité, et de se détacher de la vision contraignante que les acteurs peuvent avoir dans les projets d'aménagement. En effet, chaque domaine d'expertise possède sa propre perception et compréhension de la biodiversité. Ces différences peuvent constituer un frein à la mise en place d'orientations et d'outils adaptés.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment mettre en place des passerelles entre les collectivités, les professionnels de l'aménagement, la société civile et les scientifiques pour nourrir une culture commune au service de la biodiversité ? Comment développer l'empathie envers le vivant ?

MANQUES EXPRIMÉS

- La diffusion large d'une définition scientifique de la biodiversité et des écosystèmes, qui intègre l'homme
- L'actualisation et la vulgarisation des connaissances
- La communication auprès des enfants
- La diffusion des retours d'expérience
- Les liens entre le monde scientifique, la vie quotidienne et au sein des structures professionnelles
- L'empathie envers les autres et le vivant
- Une prise en compte/en main de l'urgence

ACTEURS IDENTIFIÉS

Scolaires, entreprises, élus, société civile, services de l'État, associations, scientifiques.

VALEURS MOBILISÉES

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

PISTES PROPOSÉES

- **Adopter une culture de l'action réversible** en s'appuyant sur des groupes de travail garants de la durabilité des projets.
- **Enseigner la biodiversité à tous, dès l'école**, pour faire prendre conscience que l'homme fait partie intégrante des écosystèmes.
- **Diffuser des informations au niveau local** en s'appuyant sur des exemples pour accroître la maîtrise des problématiques locales et les intégrer aux documents de planification.
- **Aller sur le terrain** pour accroître les connaissances sur le site, la biodiversité et les services écosystémiques.
- **Allier sciences, pour guider et éclairer l'action et approche sensible**, pour s'extraire d'une vision strictement réglementaire des milieux vivants.

2. Les valeurs

IV. Le séminaire

Restitution de l'atelier outils :

supprimer le principe de compensation écologique et autre outils contre-productifs.

CONSTAT

De nombreux échanges entre acteurs de terrain ont montré que les outils en faveur de la biodiversité sont peu connus et parfois peu efficaces, notamment les possibilités offertes par les règles de zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) "Trame verte et bleue" ou encore "paysage et biodiversité" des PLU/PLUi. Par ailleurs, la séquence Éviter/Réduire/Compenser pose de nombreuses questions: les participants ont évoqué le surcoût de la compensation dans les projets d'aménagement, tandis que les rapports du GIEC¹ et de l'IPBES² mettent en doute son efficacité pour enrayer l'érosion de la biodiversité.

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

2 Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Quels outils peut-on imaginer pour favoriser la prise en compte de la biodiversité ?

MANQUES EXPRIMÉS

- Un état des lieux des outils existants
- Des retours d'expériences et de bonnes pratiques sur les outils déjà appliqués
- Un dialogue plus fréquent
- La conscience du lien avec l'environnement, le local
- Des moyens humains et financiers
- La place de l'humain dans le schéma des écosystèmes
- Un bilan des valeurs de la biodiversité sur différents sujets
- Des pratiques de terrain plus affirmées

ACTEURS IDENTIFIÉS

Conseils municipaux, élus, médecins, Ministère de l'Éducation nationale, société civile.

VALEURS MOBILISÉES

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

S'INSCRIRE DANS LE TEMPS LONG

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long. Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

PISTES PROPOSÉES

- **Évaluer les outils existants**, en établissant des bilans chiffrés.
- **Renforcer les pratiques de terrain** pour partir d'exemples opérationnels.
- **Communiquer sur les bonnes pratiques** se détachant de la compensation.
- **Toucher et convaincre les élus**, mieux intégrer les systèmes de valeurs des élus pour co-construire les politiques publiques en lien avec la biodiversité et l'intégrer à toutes les échelles de prises de décision.
- **Élaborer un bilan des services rendus** de la biodiversité avec une approche multi thématiques.

Restitution de l'atelier pratiques professionnelles :
transformer les pratiques professionnelles et casser le fonctionnement en silos.

CONSTAT

Les parcours ont abordé le fait que les projets d'aménagements sont perçus par les collectivités comme des opportunités pour améliorer l'attractivité du territoire. Or ce gain d'attractivité attendu est aujourd'hui à questionner au regard des préjudices causés à la biodiversité. Les services rendus par la nature participent en effet à la qualité du cadre de vie, et de fait à l'attractivité du territoire. Pour les participants, une approche pluridisciplinaire, croisant le regard des élus, des professionnels et des habitants est nécessaire dès le début du projet. Il a également été jugé indispensable de remettre en question un projet au cours de son élaboration, ce qui suppose de repenser la hiérarchie entre enjeux économiques, sociaux et écologiques.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

La biodiversité est-elle un sujet de spécialistes; ou doit-elle être envisagée dans l'activité professionnelle de tous ? Comment les acteurs peuvent-ils modifier leurs pratiques pour intégrer les exigences d'autres métiers afin de faire progresser la biodiversité ? De façon plus précise, comment l'organisation des entreprises doit-elle évoluer pour se saisir des questions de biodiversité ?

MANQUES EXPRIMÉS

- La compréhension du métier de l'autre, l'empathie et le partage entre professions
- De la fluidité entre la prise de décision et la mise en pratique
- Une meilleure gestion du temps pour ne pas délaissé certains aspects et prioriser des objectifs communs
- Une vision globale, avec des moyens pour réaliser des objectifs communs
- De la transversalité dès le début des opérations

ACTEURS IDENTIFIÉS

État, société civile, dirigeants d'entreprises, professionnels de l'aménagement, experts de la biodiversité, Ministère de l'Éducation nationale.

VALEURS MOBILISÉES

DIALOGUE

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives. Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

PISTES PROPOSÉES

- **Intégrer les écologues** à l'élaboration du projet dans une vision systémique.
- **Apporter un socle de connaissances sur la biodiversité à tous** : professionnels de l'aménagement et citoyens.
- **Croiser les regards très tôt** pour définir les contours d'un projet collaboratif.
- **Permettre des échanges lors d'arpentages de terrain** à tous les stades du projet.
- **Créer un lieu d'échange inter-partenarial** avec un coordinateur de projet.

2. Les valeurs

IV. Le séminaire

Restitution de l'atelier temporalité :

agir sur le long terme, adopter une démarche intégrative qui permette la modification des arbitrages et l'adaptation en cours du projet

CONSTAT

Les participants ont souligné une tension entre l'urgence à agir et la nécessité de prendre son temps pour agir au mieux. Des pressions s'exercent pour faire aboutir les projets dans un temps imparti, respecter leurs délais et leurs budgets, s'accorder aux échéances électorales. Il se passe parfois un temps considérable entre le moment où se construit l'idée d'un projet et celui de sa réalisation. Ainsi, certains projets ne sont plus adaptés aux enjeux d'aujourd'hui et devraient être requestionnés. Par ailleurs, les connaissances et l'expertise en matière de biodiversité manquent, elles sont en cours de constitution permanente. Cette constatation met en lumière la nécessité de pouvoir modifier les arbitrages au fil du projet.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Comment agir sur le long terme ? Comment remettre en question les arbitrages initiaux ? Comment adopter une démarche intégrative qui permette une adaptation du projet tout au long de sa durée ?

MANQUES EXPRIMÉS

- Des objectifs chiffrés, contraignants
- Des connaissances pour conseiller et rédiger le règlement des PLU
- Des connaissances sur le contexte d'élaboration des documents de planification
- Un contrôle de légalité qui soit réel et concret en faveur de la biodiversité, par exemple sur les documents d'urbanisme
- Un allègement des contraintes de subordination pesant sur les Autorités environnementales
- Une gestion sur le temps long par l'État, pour dépasser le temps du politique
- Une culture de la démocratie participative

ACTEURS IDENTIFIÉS

Union européenne, État, professionnels de l'aménagement, scolaires, société civile.

VALEURS MOBILISÉES

BIEN COMMUN

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne. C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

PISTES PROPOSÉES

- **Diffuser largement la connaissance** sous toutes ses formes (savoirs scientifiques, techniques, culturels, historiques et réglementaires) **pour des prises de décisions éclairées.**
- **Faire de l'arpentage un outil systématique** dans les étapes clés d'un projet, dans le but de resituer les enjeux du site à la bonne échelle et déceler ses problématiques.
- **Disposer d'outils d'évaluation pour guider nos décisions**, comprendre la perte d'intentions entre les ambitions de départ et leur traduction réglementaire et opérationnelle.
- **Exercer un meilleur contrôle législatif à toutes les échelles**, locale, nationale et européenne.
- **Intégrer les connaissances et les retours d'expériences au fur et à mesure** de leur transmission pour une démarche de projet adaptative.
- **Sensibiliser les enfants pour agir sur le temps long.**



Présentation des synthèses des ateliers

Des ambitions partagées pour un bien commun, la biodiversité

Des pistes d'actions aux ambitions, fixer un cap et une cohérence multi-thématiques

ATELIERS

PISTES D' ACTIONS

Gouvernance

- ADOPTER UNE DÉMARCHE D'INCLUSION
- ÉTABLIR UNE INSTANCE PERMANENTE DE CONCERTATION
- INSTAURER UN DROIT AU NOUVEL ARBITRAGE
- RÉÉCRIRE LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
- DÉMONTRER PAR L'EXEMPLE ET L'EXPÉRIMENTATION

Culture

- ADOPTER UNE CULTURE DU RÉVERSIBLE
- ENSEIGNER LA BIODIVERSITÉ À TOUS, DÈS L'ÉCOLE
- DIFFUSER DES INFORMATIONS AU NIVEAU LOCAL
- ALLER SUR LE TERRAIN
- ALLIER SCIENCES ET APPROCHE SENSIBLE

Outils

- ÉVALUER LES OUTILS EXISTANTS
- RENFORCER LES PRATIQUES DE TERRAIN
- COMMUNIQUER SUR LES BONNES PRATIQUES
- TOUCHER ET CONVAINCRE LES ÉLUS
- ÉLABORER UN BILAN DES SERVICES RENDUS

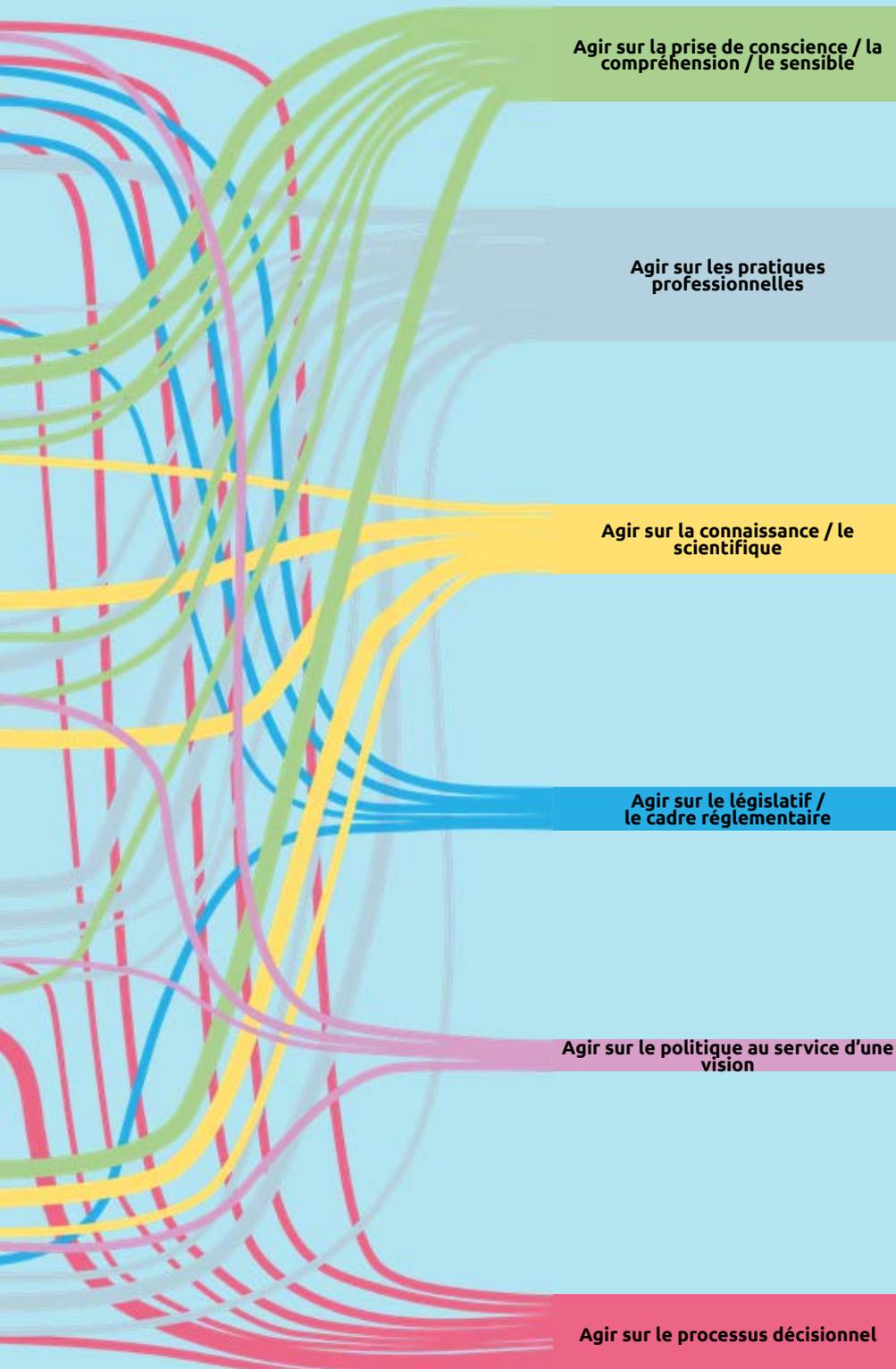
Pratiques professionnelles

- INTÉGRER LES ÉCOLOGUES DANS UNE VISION SYSTÉMIQUE
- APPORTER UN SOCLE DE CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ, À TOUS
- CROISER LES REGARDS TRÈS TÔT
- PERMETTRE DES ÉCHANGES LORS D'ARPENTAGES DE TERRAIN
- CRÉER UN LIEU D'ÉCHANGE INTER-PARTENARIAL

Temporalité

- SENSIBILISER LES ENFANTS POUR AGIR SUR LE TEMPS LONG
- DIFFUSER LARGEMENT LA CONNAISSANCE SOUS TOUTES SES FORMES
- DISPOSER D'OUTILS D'ÉVALUATION POUR GUIDER NOS DÉCISIONS
- EXERCER UN MEILLEUR CONTRÔLE LÉGISLATIF À TOUTES LES ÉCHELLES
- FAIRE DE L'ARPENTAGE UN OUTIL SYSTÉMATIQUE
- INTÉGRER LES CONNAISSANCES ET LES RETOURS D'EXPÉRIENCES AU FUR ET À MESURE

AMBITIONS



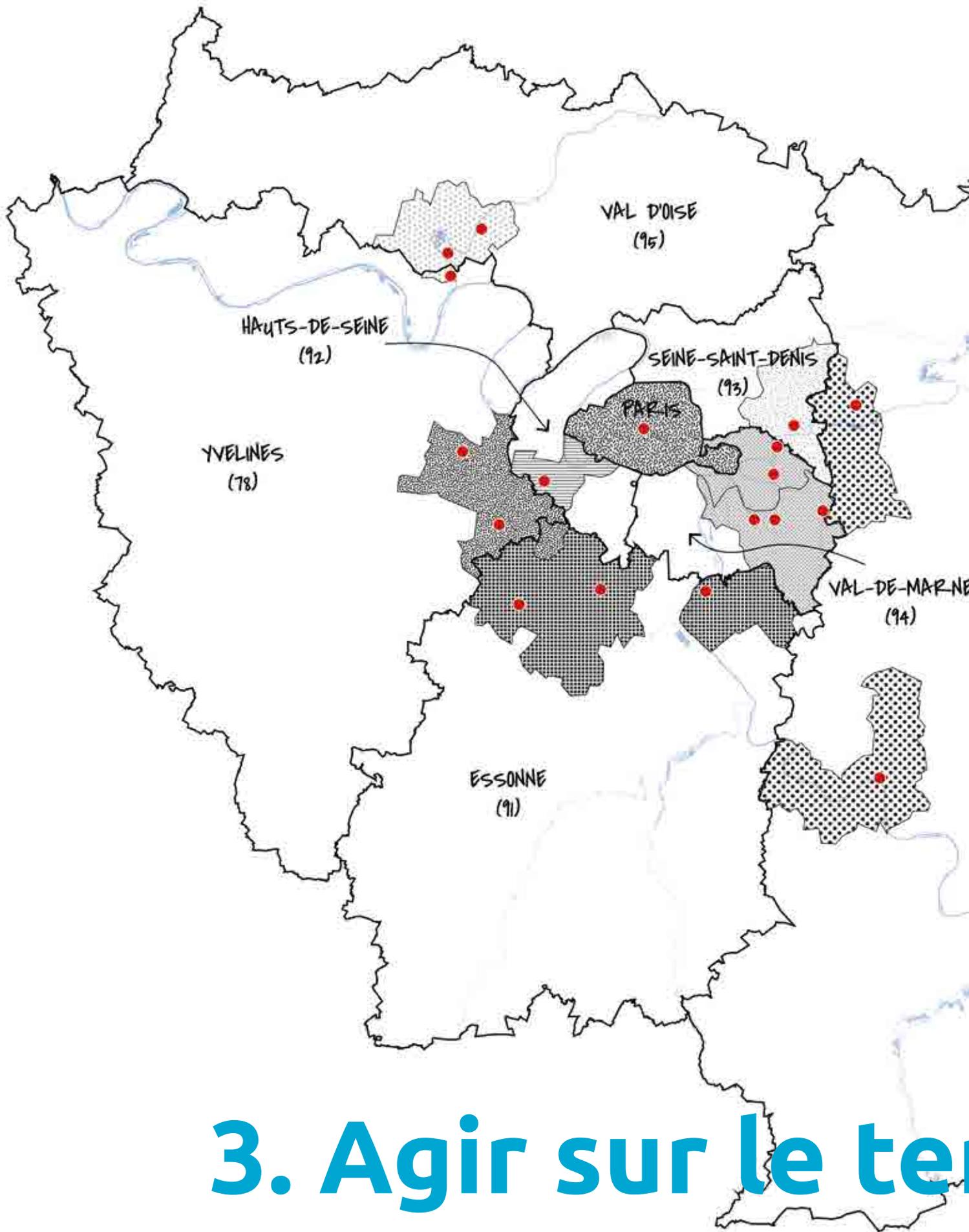
Mode d'emploi

Le diagramme proposé par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France vise à accompagner les actions à partir d'un cap choisi : l'ambition.

Ici, il s'agit de donner des clés de lecture aux porteurs de projets pour atteindre ce cap fixé :

- la transversalité de son action : visualiser l'interdépendance des champs d'actions mobilisés,
- amener le porteur de projet à se positionner, choisir une ambition mêlant différents champs à investiguer ou choisir une entrée qui mènerait à différents résultats.

Par cet outil, les CAUE invitent leurs partenaires à choisir conjointement une ambition pour agir à toutes les échelles et explorer l'ensemble des champs d'action pour y parvenir.



3. Agir sur le ter



rain par les valeurs

2021 Mise en œuvre et évaluation

3. Agir sur le terrain par les valeurs

I. Éléments de contexte

Des retours de terrain à l'évaluation

La recherche-action se poursuit pour le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France. À la suite du séminaire de février 2020 ayant conduit à la définition d'ambitions révélées et partagées par les participants, l'engagement a été pris collectivement de tester certaines actions.

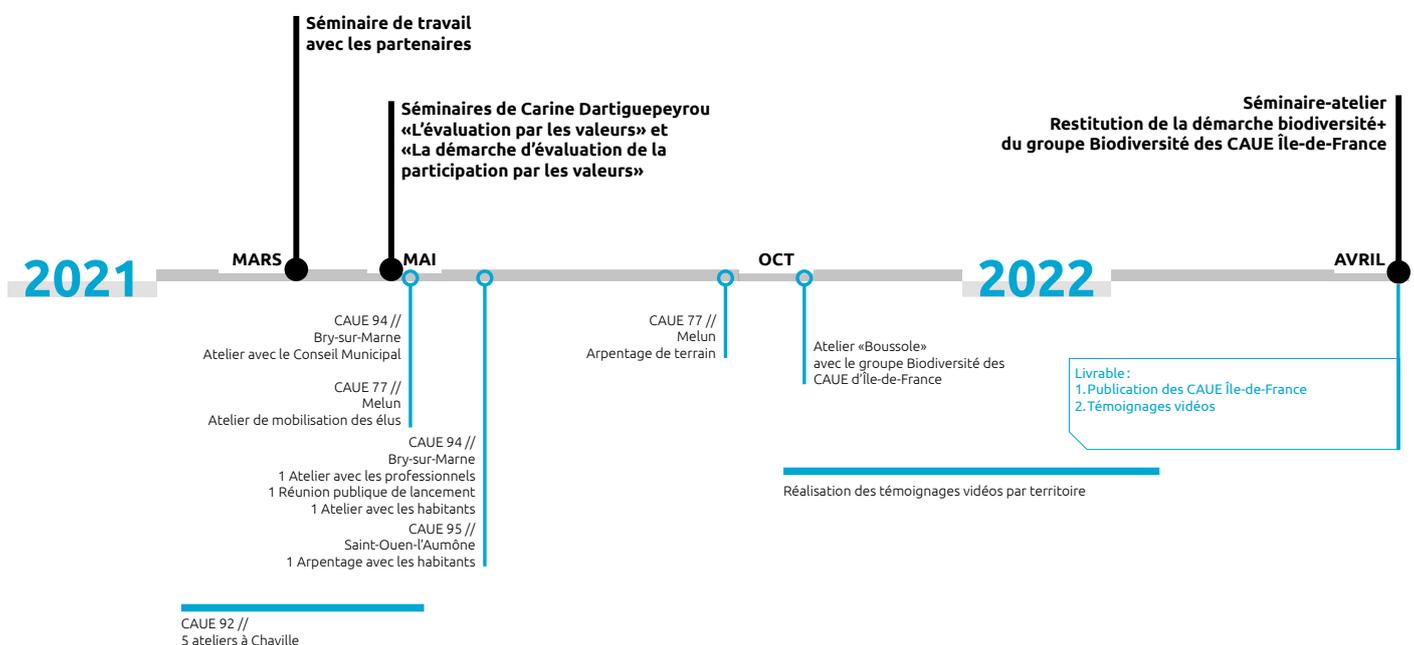
La crise sanitaire survenue un mois plus tard a modifié inexorablement le rapport au terrain. Les confinements successifs ont empêché les réunions sur site et les échanges rapprochés. Prise de retard, report de mission et intense créativité ont jalonné l'ensemble de la période. Et les CAUE du groupe Biodiversité ont recomposé leurs propositions auprès des territoires.

Les CAUE de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val d'Oise ont poursuivi leur engagement auprès des acteurs associés dès le début de la démarche en 2017. À distance, mais en échanges maintenus, la collaboration et les questionnements se sont renouvelés : anticiper la sortie de la crise sanitaire en préparant des actions de terrain ; arpenter à nouveau à l'air libre !

Les CAUE des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont fait la proposition de tester des actions dans le cadre de commandes en cours de définition : une façon de réorienter et de placer les ambitions Biodiversité au centre des réflexions de nouvelles équipes municipales en attente sur les thématiques écologiques comme la végétalisation en ville ou la renaturation.

Une phase créative et constructive s'est ouverte, offrant aussi un premier temps de prise de recul tout en restant dans la mesure du possible sur le terrain. Le groupe Biodiversité a produit des outils pragmatiques pour répondre aux ambitions identifiées de changement dans la conduite de projet. Celui-ci pouvant associer les habitants, l'intégration de nouvelles normes et réglementations ou la prise de conscience des élus autour des enjeux de santé environnementale et humaine. Les outils élaborés intègrent aussi une dimension d'évaluation chemin faisant pour mobiliser sans cesse autour du penser et faire ensemble.

Calendrier de l'action



Parole au commanditaire

Antoine Lombard

Fin 2018, dans le cadre de l'évaluation du SRCE, la DRIEE a souhaité poursuivre la collaboration avec les CAUE d'Île-de-France en visant notamment à mieux connaître les perceptions de la démarche Trame verte et bleue sur les territoires. Confrontés à la difficulté de faire évoluer les pratiques d'aménagement sur le terrain et, au vu de la prise de conscience de l'urgence de la reconquête de la biodiversité, les CAUE d'Île-de-France ont proposé d'interroger les démarches de terrain au regard de la valeur accordée à la biodiversité. Des parcours ont été organisés par les cinq CAUE participant à la démarche avec un protocole commun de questionnement et d'analyse des projets par les valeurs. Ce travail a permis d'élaborer un document synthétisant les retours de ces parcours et proposant des pistes d'actions. Le séminaire organisé le 27 février 2020, pour sa part, était articulé autour de trois questions :

- Que manque-t-il pour une prise en compte effective et systémique de la biodiversité dans l'ensemble des projets d'aménagement et des démarches de territoire ?
- À cette fin, quelles sont les approches qui paraissent les plus opérationnelles ?
- Quel rôle pourraient jouer les CAUE dans ce contexte ?

Les besoins d'accompagnement des porteurs de projets restent importants. Les collectivités territoriales éprouvent encore, pour bon nombre, des difficultés à concevoir des projets intégrant pleinement la biodiversité.

En 2021, la mise en œuvre du plan de relance par la DRIEAT et l'Office français de la biodiversité (OFB) a permis de financer de nombreux projets en faveur de la

restauration des écosystèmes terrestres et la valorisation des aires protégées. Si de nombreux projets se sont avérés de grande qualité, ils comportaient souvent des marges de progrès qui pourront être développées par la suite grâce à de l'accompagnement. Nous avons également engagé un travail de déclinaison régionale de la stratégie nationale en faveur des aires protégées dont l'élaboration sera conduite tout au long de l'année 2022 et se traduira par un programme d'actions. De plus, les principaux partenaires régionaux

“ Les défis consistent de plus en plus à engager des approches transdisciplinaires et multisectorielles afin de développer des projets résilients. ”

(Conseil régional, Agence de l'eau, Agence régionale de la biodiversité, Office Français de la Biodiversité) expriment également ce besoin de renforcer l'accompagnement des territoires.

Les défis consistent de plus en plus à engager des approches transdisciplinaires et multisectorielles afin de développer des projets résilients : il s'agit par exemple de relier les questions d'alimentation, de production agricole, de cadre de vie, d'urbanisme, de gestion de l'eau, etc. avec les objectifs de reconquête de la biodiversité et de préservation des paysages.

Les CAUE ont bien sûr un rôle important à jouer dans ce cadre. Lors du Cotech organisé en mars 2021, les témoignages des différents acteurs participant à la démarche biodiversité, ont été une véritable illustration de ces nouvelles attentes.

3. Agir sur le terrain par les valeurs

I. Éléments de contexte

Le point de vue de nos partenaires pour dessiner la suite de la démarche

Le 25 mars 2021, s'est tenu un comité technique rassemblant l'ensemble des partenaires impliqués. Un moyen de lancer la démarche et de faire prendre conscience aux collectivités de sa dimension régionale et collective. Leur parole s'est faite entendre sous la forme de retours d'expériences passées avec les CAUE, de témoignages sur le partenariat autour de la nature en ville et l'élargissement du dialogue grâce à la participation des habitants. Pour préparer les nouvelles missions d'accompagnement, les

participants ont réagi à deux thématiques :

1. Nouvelles attentes et nouveaux enjeux au regard de la biodiversité, dans un contexte de crise sanitaire et de renouvellement des équipes municipales, où la valeur « santé » a pris le dessus dans les débats ;
2. Leviers pour surmonter les difficultés et répondre aux priorités associées à leur projet, sur la base des pistes d'actions définies en 2020 lors du séminaire.

RETOURS DE TERRAIN

Comment étendre le partenariat autour de la nature en ville et du bien-être ?

Stéphane Sarkissian

directeur Général Adjoint, Direction Générale du Développement Territorial de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (91).

Présentation du site : Le lac Montalbot est un site artificiel. Hérité d'une ancienne sablière, il a subi une pollution importante des sols et de l'eau du lac. L'espace reste à l'abandon et sans usage défini.

L'axe du projet :

Accélérateur et amplificateur de biodiversité.

Partir de l'existant pour réaliser un projet d'aménagement léger, sortir de la logique qui consiste à détruire pour replanter et ainsi développer un projet peu coûteux. Le volet biodiversité est le cœur du projet et l'action est donc soignée.

Méthodologie : Partir du terrain pour fédérer les partenaires.

Les enjeux pour 2021 :

Comment mobiliser les riverains, la ville pour co-construire le projet ? Comment traiter les franges pour tisser des liens entre le lac et son quartier ?

Atout de la démarche :

Les regards extérieurs permettent de remettre en question des pratiques que l'on pense vertueuses. Le dialogue avec les écologues a permis d'établir un plan de gestion plus approprié.

Comment élargir le dialogue grâce à la participation des habitants ?

Aurélien Silio Hazard

directrice des espaces naturels et du développement durable, Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Présentation du site : La coulée verte du Ru de Liesse traverse des espaces patrimoniaux, des milieux naturels, des espaces agricoles et longe des milieux urbains denses. Elle est un refuge pour la biodiversité.

L'axe du projet :

Sensibilisation et pédagogie autour de la biodiversité en ville.

Ouvrir le dialogue avec les partenaires du projet et croiser leurs regards sur le même espace.

Méthodologie : Plusieurs arpentages ont été réalisés sur le terrain notamment avec des partenaires institutionnels (ARB, AESN, SNCF Réseau, DDT 95, SMBO, CDVO, CACP) pour travailler sur les continuités écologiques et les contraintes identifiées par chacun.

Les enjeux pour 2021 :

Inviter les riverains du ru pour aborder :

- le lien avec les parcelles privées,
- la perception et le rapport des habitants à la gestion des espaces « naturels ».

Atout de la démarche :

Mise en place d'un atlas participatif avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP).

LES NOUVELLES ATTENTES ET ENJEUX

Quelles sont vos attentes et les enjeux de votre projet pour la biodiversité ?

Isabelle Dorison

conseillère municipale de la ville de Chaville (92)

Partage : Référence à l'altérité et la culture de l'autre, lien social. Mise en exergue du besoin de se rencontrer

Résonance : La place de l'Homme dans la biodiversité et dans les écosystèmes, nous faisons partie d'un ensemble qui correspond bien à l'image de la résonance qui se diffuse.

Valeurs pré-existantes ou un besoin de travailler dessus ?

Des actions déjà menées dans ce sens, mais besoin d'aller plus loin et le CAUE le permet.

Aurélie Silio Hazard

directrice des espaces naturels et du développement durable au sein de la commune de Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Durabilité : Aménagement dans le cadre du développement durable, sur le temps long

Équilibre : Subtil mélange à trouver

Collaboration : Concertation, échanger, expliquer, la démarche de communication est au cœur des projets

Des évolutions entre 2019 et 2021 ?

Deux aspects :

- Un regain d'intérêt pour les thématiques liées à la biodiversité, notamment autour de la santé.
- Être empêché de se rencontrer met en évidence l'importance de la communication et des besoins de circulation des informations.

Laura Clavé

animatrice du SAGE Marne Confluence au Syndicat Mixte Marne Vive

Collaboration : Intéressant pour avoir un échange de connaissances, compétences, expertises et ainsi pouvoir faire avancer les projets et débats tout en ayant des points de vue différents.

Nature en ville : Réponse à des problématiques actuelles (inondation, pollution, changement climatique), en lien également avec le mot «bien-être».

Stéphane Sarkissian

directeur Général Adjoint, Direction Générale du Développement Territorial de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (91).

Frugalité : Besoin de tordre le coup à des idées préconçues. Un projet c'est de la matière grise avant d'être de l'argent. Laisser faire la nature, mais l'amplifier pour accélérer le mouvement. Il ne s'agit pas de faire des travaux pharaoniques mais de partir de l'existant et de le valoriser.

Approche humble : Les ressources naturelles et financières sont limitées. La nature n'a pas besoin de l'Homme, l'Homme est impatient d'avoir un espace dans lequel s'émerveiller.

Sur la question sanitaire, deux points de vue sur le besoin de nature. En centre très urbain, le confinement appelle un besoin de nature contrairement en deuxième couronne où ce besoin est moins prégnant.

DIFFICULTÉS, LEVIERS ET PRIORITÉS

Quelles sont les pistes d'action qui permettraient d'appuyer la mise en place de votre projet ? Quelles sont celles qui vous paraissent difficiles à mettre en œuvre ?

« Démontrer par l'exemple et l'expérimentation »

Partenaire : Les CAUE, avez-vous des exemples de pratique ?

Groupe Biodiversité : L'école de paysage, mène des ateliers sur : « le végétal, le droit à l'erreur ! » Cela permet d'engager des démarches frugales. Ou encore la ferme du Rail à Paris peut servir de laboratoire poussé à l'extrême avec ce projet à l'échelle maîtrisable.

« Intégrer les écologues dans une vision systémique »

Partenaire : Améliorer les projets et notamment la gestion au quotidien.

« Allier science et approche sensible »

Partenaire : L'implication d'autres partenaires scientifiques pour asseoir le projet : exemple de l'association Ricochets sur les pavés qui s'appuie sur le génie végétal.

Témoignages vidéos

Restituer l'avancée des actions et démarches engagées



« les CAUE ont énormément marqué et encore aujourd'hui, le territoire par les actions de formation, des actions d'accompagnement »

Interviews conduites par
Suzanne Chateau - 06 09 56
Alexis Linge - 06 09 56
L'association Amis - 06 09 56

« Dans les espaces privés on peut trouver des espaces intéressants de relais pour la biodiversité »



« Se mettre au diapason pour la biodiversité »

Comment la valeur attribuée individuellement à la biodiversité guide-t-elle l'action ?

Les valeurs apparemment simples et universelles peuvent-elles induire et faciliter une action ou une intervention plus concrète sur le terrain ?

Partant de trois enjeux majeurs que la crise sanitaire a encore accentués, les CAUE ont recueilli la parole d'acteurs impliqués avec eux, dans des processus de dialogue et de vision partagée, au cœur même des lieux faisant l'objet des réflexions en faveur de la biodiversité.

Les trois enjeux retenus sont :

1. La santé environnementale
2. La nature en ville
3. Créer les conditions du dialogue

Chacun de ces trois enjeux initie une question spécifique :

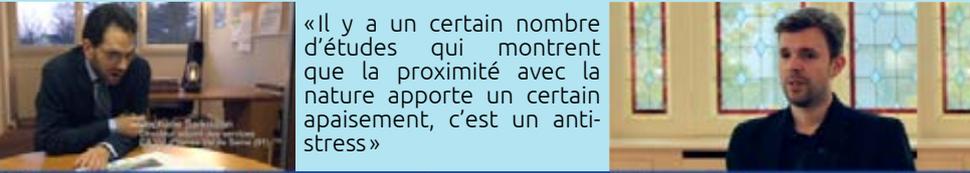
1. De quelle manière ce site ou territoire est-il un support pour la santé du vivant : celle des habitants. es et celle de la biodiversité ?
2. De quoi pourrions-nous nous passer pour permettre à la biodiversité de trouver son chemin dans nos vies urbaines ?
3. Quels sont, selon vous, les moyens à mettre en place pour favoriser le dialogue autour de la biodiversité ?

Les propos générés par ces trois questions ont été recueillis pour restituer la richesse des travaux et des démarches engagées *in situ* grâce à des processus de travail portés par les valeurs.

Pour visionner la vidéo, cliquez ou flashez le code ci-dessous :



« Il y a un certain nombre d'études qui montrent que la proximité avec la nature apporte un certain apaisement, c'est un anti-stress »



« je crois beaucoup à cette notion de démonstrateur *in situ* »



Le point de vue de la recherche

Carine Dartiguepeyrou

L'approche par les valeurs a été utile à plusieurs étapes du travail du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France. Premièrement, elle a permis, après une journée de formation, d'introduire l'approche aux équipes et de leur faire définir les valeurs qu'elles associaient à la biodiversité, à titre personnel et au titre de leur exercice professionnel ainsi que de spécifier la singularité de l'action du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France dans ce domaine.

Ce corpus de base de valeurs a permis, dans un second temps, de définir les bases d'un questionnaire adressé aux parties prenantes pendant les arpentages et en vue de définir un référentiel commun des valeurs les plus partagées autour de la biodiversité. Une fois définies, ces valeurs ont permis de décliner des champs d'action concrets comme cela a été proposé par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France lors du séminaire de février 2020.

Les premiers retours des partenaires ont été très encourageants car ils ont montré une véritable adhésion à la dynamique des arpentages et à l'approche innovante proposée par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France. Il fallait cependant définir un outil qui, dans la durée, permette

à l'équipe de mesurer les progrès du dialogue sur le terrain ainsi que les actions menées auprès des parties prenantes.

Expérimenter en faisant appel à des démarches innovantes et de type de recherche-action, comme les perspectives des valeurs de Kairios, s'avère particulièrement pertinent lorsque les champs comme celui de la biodiversité sont récemment investis. Accorder une valeur à la biodiversité garantit sa protection, révéler la pluralité des valeurs de la biodiversité crée les conditions du dialogue.

D'autre part, nous remarquons que l'urgence de protéger et de régénérer la biodiversité des territoires mêlée parfois à la lenteur de la mise en œuvre crée de la tension entre les acteurs. Le changement des mentalités des citoyens à l'égard de la nature, la transformation culturelle des administrations, les intérêts économiques font que toutes sortes de jeux d'acteurs agissent sur les territoires. Cette tension dans le rapport au temps est très visible chez certains

“ L'approche par les valeurs permet d'inscrire dans la durée l'action sur les territoires, mais également la transformation accomplie en matière de gouvernance et de qualité du dialogue. ”

élus convaincus de la nécessité d'agir mais qui sont parfois frustrés de voir la lenteur des évolutions ou de découvrir des freins qu'ils n'avaient pas anticipés.

L'approche par les valeurs permet d'inscrire dans la durée l'action sur les territoires, mais également la transformation accomplie en matière de gouvernance et de qualité du dialogue.

Nous avons formé le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France à l'évaluation dite participative qui nous semblait particulièrement adaptée à l'approche des CAUE. L'évaluation participative attache de l'attention au périmètre de la participation (public plus ou moins diversifié, participation plus ou moins large, etc.), ce que Gaëlle Baron appelle la largeur et la profondeur de la participation, ainsi qu'aux objectifs visés (informer, écouter, débattre, délibérer, co-élaborer, négocier, etc.) par opposition à l'évaluation par et à destination d'experts uniquement.

Nous avons défini ce qui est spécifique et singulier dans la technique de dialogue du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France, ce qui permet d'aboutir à une liste de questions utiles pour que les équipes du groupe pilote Biodiversité des CAUE d'Île-de-

France mesurent, rendent compte et communiquent les impacts de leurs actions auprès des différents publics cibles comme sur la transformation des territoires ou collectifs qu'elles accompagnent. Nous avons cherché à construire des matrices et des échelles de progression spécifiques au groupe Pilote Biodiversité pour mesurer la qualité des « conditions du dialogue » établies à partir des valeurs.

La pluralité des valeurs permet de réfléchir aux valeurs et attitudes sous-jacentes à l'éthique du dialogue que cela soit au moment de l'arpentage, de la construction du dialogue en tant que tel ou plus largement dans l'accompagnement de la stratégie territoriale. C'est ce que nous avons fait dans un premier temps pour ensuite partir du terrain et de l'expérience des différentes équipes du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France qui leur a permis de définir des boussoles.

3. Agir sur le terrain par les valeurs

III. Les trois boussoles de la biodiversité

La boussole, un outil de terrain pour guider l'action

Pourquoi l'outil boussole ?

Les boussoles développées par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France sont des outils d'aide à la prise de décision et d'accompagnement. Fidèles à la posture de ce groupe pilote et plus globalement des CAUE, elles guident l'action, suggèrent une direction à suivre sans être contraignantes. Leur forme circulaire exclut toute hiérarchie entre les propositions qu'elles contiennent.

Conçues pour être opérationnelles, elles sont mobilisables à différents temps du projet et servent de support d'échanges avec les commanditaires et les partenaires.

Le format "boussole" se trouve être pertinent et efficace pour synthétiser et transmettre les résultats de la démarche Biodiversité+ depuis 2017. À l'image d'un schéma, chacune des boussoles peut être utilisée pour résumer, expliquer et diffuser le positionnement et les méthodes construits au cours de la démarche, ainsi que les valeurs socles qui les ont orientés. Elles sont une représentation du processus que le présent carnet retrace et la formalisation d'une méthodologie.

Pourquoi trois boussoles ?

Chaque boussole porte sur une façon différente de conduire une mission :

- La boussole de l'arpentage par les valeurs propose une méthode répliquable, déjà expérimentée, qui fait la particularité du groupe Biodiversité, à savoir partir du terrain.
- La boussole du dialogue par les valeurs sert à animer un processus de participation avec des publics variés, définir la méthode et les outils adaptés à chaque situation.
- La boussole de la stratégie territoriale par les valeurs place le groupe Biodiversité comme une interface entre une pluralité

d'acteurs, dont le but est de faire avancer la réflexion à l'aide d'un questionnement sur les postures et valeurs de chacun.

Des valeurs socles comme point commun

Les valeurs socles du groupe Biodiversité constituent le cœur de chaque boussole. Leur rôle est d'affirmer le positionnement du groupe Biodiversité pendant toute la durée d'une mission, pour qu'il soit en cohérence avec les principes qui guident la démarche depuis son commencement.

Cette posture commune a pour fondement le dialogue, l'écoute, la pédagogie et la transmission. Le dialogue induit un terrain d'entente et d'écoute commun avec les commanditaires et les parties prenantes associées. La bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun est primordiale. L'écoute suppose de tenir compte de toutes les voix, de faire preuve de neutralité et de savoir instaurer la confiance. La pédagogie engage à apporter un socle commun de connaissances sur la biodiversité, à être en capacité de s'adresser au plus grand nombre pour sensibiliser et faire prendre conscience. Elle implique de partir de l'existant, des caractéristiques d'un site, pour établir un diagnostic partagé et éclairé. La transmission s'appuie sur l'expérimentation et la créativité, l'échange et la démonstration par l'exemple.

Le point de vue de la recherche

Carine Dartiguepeyrou

Les trois boussoles créées par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France correspondent à trois types d'accompagnement des CAUE : partir du terrain, l'éthique du dialogue et la stratégie territoriale. Ces boussoles ont au moins trois utilités : la première est de cadrer un projet avant qu'il ne démarre de manière à définir et préciser les objectifs visés ; la seconde est qu'elle permet au groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France d'évaluer « chemin faisant » les impacts de leurs actions ; la troisième est de mesurer dans le temps les effets des actions sur les territoires auprès des acteurs.

“ les trois boussoles créées par le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France correspondent à trois types d'accompagnement des CAUE. ”

La boussole « Arpentage par les valeurs » permet de mesurer l'action qui part du terrain. Les valeurs Bienveillance, Respect, Confiance, Équilibre, Émerveillement sont les points de départ au service des différents types d'activités (communiquer, restituer, encapaciter les acteurs, etc.) de manière à répondre à certains types d'objectifs (recueillir les expressions de chacun, toucher un public le plus large possible, mesurer l'acceptabilité des changements dans le temps, etc.).

La boussole « Éthique du dialogue » permet de mesurer et d'évaluer la qualité du dialogue. Elle s'appuie sur les valeurs singulières du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France, la Créativité, la Curiosité, Partir du terrain, la Neutralité, l'Expérimentation, la Pédagogie et la Transmission et décline chaque type de participation en objectifs qui eux-mêmes correspondent à des valeurs et des attitudes. Par exemple, « aboutir à une prise de décision par le débat » requiert de la Pédagogie ; elle vise une Délibération qui nécessite de faire des Choix. Les valeurs de l'éthique du dialogue ici convoquées sont Information, Respect, Équilibre & Diversité, Coopération, Choix, Résolution de problèmes. Cette boussole permet de dépasser le cadre émotionnel du débat, de préciser les besoins et les enjeux, l'énergie et donc ce qui est important aux yeux des participants. Elle est un formidable outil d'évaluation participative par les valeurs.

La boussole de la « stratégie territoriale par les valeurs » est un outil de gouvernance au service de la biodiversité sur les territoires. Elle s'appuie sur les valeurs singulières du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France déjà évoquées précédemment. Le cadre (le terme anglais framework conviendrait mieux) et les principes d'action visés sont clairement rappelés : biodiversité comme bien commun, éthique du dialogue, Responsabilités individuelles et collectives, agir sur le temps long. Les différents types d'action comme Convaincre les élus, Changer les habitudes, souder les Partenariats, Intégrer les connaissances et les retours d'expérience, permettent de mesurer les avancées (et éventuellement les reculs) sur un champ donné. L'utilité de cette boussole est dans la typologie d'actions et la variété qu'elle comprend, ainsi que dans la déclinaison dans le temps qu'elle permet. Son périmètre est large, il s'agit d'une boussole de la gouvernance au service de la biodiversité sur les territoires qui permet de mesurer et d'évaluer les avancées d'une stratégie territoriale multi-niveaux.

La boussole de l'arpentage, par les valeurs

Arpentage avec les habitants sur la Coulée verte du ru de Liesse à Saint-Ouen l'Aumône

Contexte

Le CAUE du Val-d'Oise a accompagné la commune de Saint-Ouen l'Aumône en 2019, pour l'aider à améliorer la biodiversité et les continuités écologiques sur son territoire, en lien avec la trame verte et bleue de l'Agglomération de Cergy Pontoise.

Parallèlement au diagnostic réalisé par le CAUE, la ville et le CAUE ont mis en place une expertise technique, sous la forme d'un arpentage, avec des partenaires institutionnels, sur la coulée verte du ru de Liesse, corridor à forts enjeux, connecté au corridor de l'Oise. Les échanges avaient pour objectif d'étudier les potentialités d'amélioration des continuités écologiques le long de ce corridor, en lien avec les milieux traversés.

En 2021, suite à cette action, la ville de Saint-Ouen l'Aumône a souhaité poursuivre le dialogue avec ses habitants, en proposant avec le CAUE, et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, un nouvel arpentage sur ce site.

L'objectif pour la ville de Saint-Ouen l'Aumône était de sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité et les faire participer à travers la mise en place d'un nouveau parcours sur la coulée verte, à la prise de conscience de la valeur du patrimoine

naturel de Saint-Ouen l'Aumône.

Cette action s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par la ville depuis 2008, en faveur de la biodiversité et pour la sensibilisation des citoyens et du jeune public.

Déroulement

L'action a naturellement été mise en place en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, afin de faciliter la connaissance par l'observation et l'information et susciter la participation active des habitants.

Afin de favoriser le dialogue et permettre à chaque participant de pouvoir s'exprimer, différents moyens leur étaient proposés :

- des carnets de terrains étaient mis à leur disposition, pour favoriser la réflexion et les échanges : rédaction à chaque étape de leurs ressentis, observations, propositions etc.
- les participants pouvaient s'ils le souhaitent s'exprimer oralement

Le parcours, réalisé en 6 étapes, a permis aux participants d'observer la flore sauvage, d'écouter et apprendre à reconnaître les chants d'oiseaux, d'échanger sur l'ambiance des lieux traversés et leurs ressentis, de recueillir des informations et des réponses à leurs questions concernant les aménagements et la gestion des espaces....



et proposer des pistes et des actions pour améliorer la biodiversité

Approche

Pour le CAUE, dans la continuité d'une démarche initiée à l'échelle régionale qui expérimente une approche par les valeurs, l'action avait pour ambition d'agir sur la prise de conscience des habitants en créant les conditions du dialogue par une approche à la fois scientifique et sensible.

Un questionnement sur les valeurs que les participants associaient à la biodiversité, a mis en évidence 3 valeurs qui leur paraissaient essentielles : la biodiversité comme Bien commun, dont chacun doit pouvoir profiter et prendre soin ; la Responsabilité individuelle, ne pas abîmer ni détruire ; l'équilibre entre les écosystèmes.

Suite de l'action

- L'atlas participatif mis en place par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

À l'issue du parcours, les participants étaient invités à poursuivre leurs observations lors de leurs promenades sur la coulée verte et de renseigner leurs découvertes sur l'atlas participatif de la biodiversité, mis en place par la Communauté d'Agglomération de

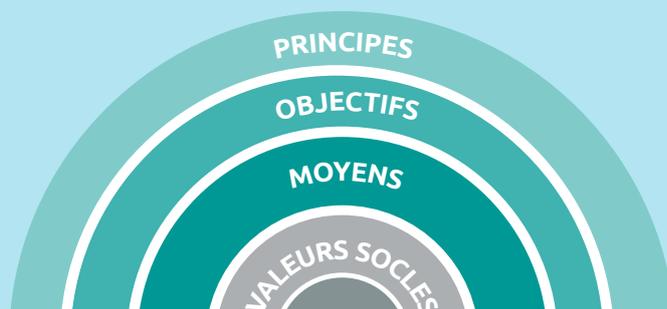
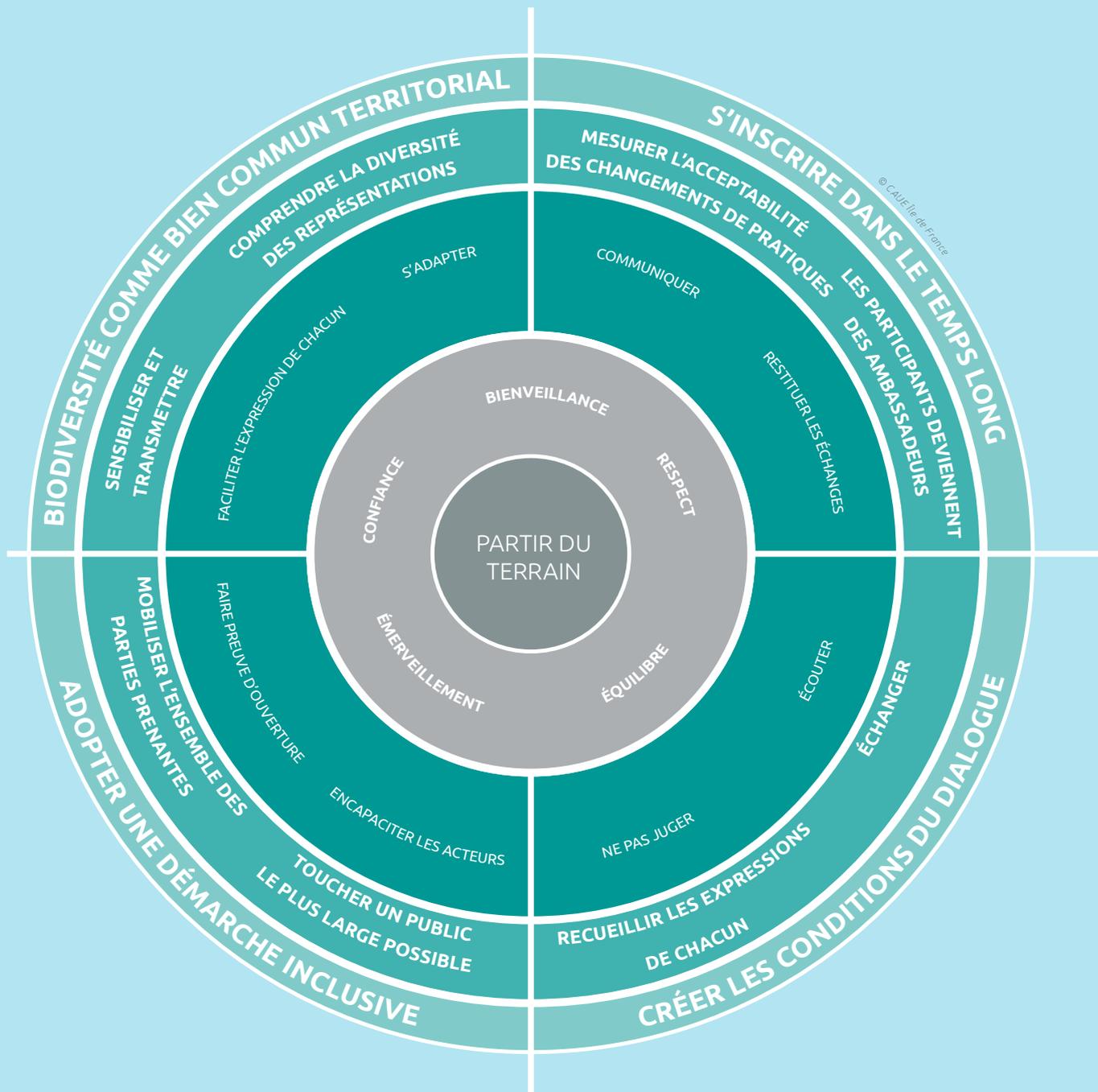
Cergy-Pontoise.

- Une boussole au service de la biodiversité

Afin de répondre à l'objectif de pérenniser cette action sur d'autres territoires, une « boussole de l'arpentage par les valeurs » a été élaborée à la suite de cette action. Elle vise à guider les actions futures de sensibilisation. Elle s'est appuyée sur des grands principes et des valeurs permettant à chacun de s'exprimer et de participer même au-delà du temps de l'action.

Les trois boussoles de la biodiversité

La boussole de l'arpentage, par les valeurs



Pourquoi la boussole de l'arpentage par les valeurs ?

La boussole de l'arpentage par les valeurs détermine une méthode d'approche participative sur le thème de la biodiversité à partir du terrain.

La méthode s'appuie sur des grands principes et sur des valeurs qui vont guider l'action tout au long d'un parcours, en adoptant des postures qui permettront à tout un chacun de s'exprimer et d'échanger, dans un climat d'écoute et de confiance, avec les animateurs. La démarche se veut inclusive, intégrant l'ensemble des parties prenantes (élus, responsables techniques, conseillers, écologues, paysagistes,...) et répond à des objectifs définis pour cette action, tout en s'inscrivant dans un temps plus long que l'action elle-même, avec la possibilité d'envisager des prolongements sur d'autres lieux d'un même territoire ou sur d'autres territoires.

C'est un outil utilisable par le ou les animateurs du parcours et facilement appropriable pour les collectivités territoriales qui souhaitent mettre en place des actions de sensibilisation envers leurs citoyens.

Mode d'emploi

1- La boussole peut être utilisée pour mettre l'action en place et envisager dès le départ des prolongements afin de s'inscrire dans un temps long.

> En s'appuyant sur les grands principes : la biodiversité comme bien territorial, adopter une démarche inclusive, créer les conditions du dialogue, s'inscrire dans le temps long, elle permet :

- d'envisager tous les moyens que l'on peut mettre en place, en termes de supports pédagogiques afin d'informer, sensibiliser, favoriser le dialogue et les échanges avec les habitants;
- de réunir les partenaires pouvant dialoguer, apporter des informations et des outils nécessaires à ces échanges;
- d'envisager des prolongements de l'action avec les personnes présentes ou avec

d'autres personnes sur d'autres lieux, d'autres territoires, etc.

> Les valeurs définies dans l'outil boussole vont guider l'action et créer les conditions du dialogue. Il est important et nécessaire que les échanges se déroulent :

- dans un climat de confiance, avec bienveillance et respect, afin que chaque participant puisse s'exprimer sans crainte d'être jugé, d'encapaciter les acteurs en recueillant en premier lieu la parole des habitants afin de rebondir sur leurs propos pour apporter des informations et éviter ainsi les postures qui risqueraient de bloquer les échanges dans un monologue;
- en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer par des moyens divers (oral, écrit) et en évitant qu'au sein des participants, certains ne se positionnent comme « sachants » et monopolisent la parole au détriment de l'expression des autres;
- en préservant la notion d'émerveillement (ressentir la nature comme source d'émerveillement), rôle des animateurs, grâce aux observations et aux informations distillées tout au long du parcours afin de faire prendre conscience de l'importance de préserver la biodiversité.

2- La boussole permet de réajuster les postures d'animation au cours de l'action, en restant vigilant, afin de répondre aux objectifs définis : Transmettre, informer, sensibiliser, écouter, comprendre les représentations de chacun en matière de biodiversité, collecter des informations exprimées par les participants, échanger,...

3- La boussole peut être utilisée comme un outil d'évaluation des actions menées, afin d'améliorer la démarche et les outils pédagogiques d'une action sur l'autre. C'est un outil modulable, qui peut s'adapter au public rencontré.

La boussole de l'arpentage, par les valeurs

Retour d'expérience par le CAUE de Seine-et-Marne lors de l'arpentage pour les continuités boisées au nord de Melun

Contexte

La ville de Melun a continué de solliciter le CAUE de Seine-et-Marne sur l'évolution des terrains situés à la limite nord de la ville et de l'agglomération, face à une frange boisée. La première étape avait été consacrée à des terrains destinés à l'urbanisation, alors que la seconde porte sur un terrain protégé comme espace boisé dans le document d'urbanisme. Entre les deux étapes, l'agglomération melunaise a vécu la crise sanitaire plus éloignée de la campagne que le reste de son département et l'arrivée de nouveaux élus, portant notamment le plan vert de la commune.

Notre attention s'est concentrée sur un terrain naturel de 10 hectares, longé par la route d'accès à la ville, voisine des logements en cours de construction et de deux boisements. Les techniciens en charge des terrains voisins connaissent ce terrain mais il restait au stade d'impensé dans plusieurs études sur le nord de Melun, du fait notamment de sa double appartenance à la communauté d'agglomération et à la ville.

Approche

L'exploration du sujet par le CAUE a permis de soulever puis de transmettre les enjeux relatifs à la gestion de la parcelle ; délaissé, friche, entrée du quartier, continuité écologique, circulation piétonne et véhiculée. Elle a également donné le temps de faire

éclorre le sujet parmi les préoccupations de la collectivité.

À l'issue de ces réunions de travail, est apparue la nécessité de prendre la mesure des dynamiques du terrain, qu'elles soient anthropiques ou naturelles, mais aussi de visualiser ses contraintes ou ses surfaces et d'aller sur le site. Pour ce faire, le CAUE a organisé un arpentage de terrain, avec les élus de la commune et de l'agglomération mais aussi avec les techniciens des propriétaires voisins.

Lors de l'arpentage, le CAUE a débuté par un échange en posant aux participants les trois questions relatives aux enjeux associés par chacun à la biodiversité et aux valeurs qui les guident vers l'action. Comme les exercices précédents relatifs aux valeurs, cette rencontre a permis de croiser les points de vue et d'ouvrir les perspectives de chacun, mais aussi de se mobiliser autour du terrain.



Les utilisations de la boussole

Le CAUE 77 a employé la boussole de terrain finalisée pour réfléchir à la préparation de l'arpentage. Elle a notamment permis de comprendre, qu'au vu des degrés différents de connaissance et de compréhension du sujet, il fallait délivrer des informations techniques et d'autres relatives à l'espace, à plusieurs échelles de projet. Il est donc apparu peu probable de recueillir un accord des participants sur un projet, (indépendamment de leurs convictions), ce qui était l'objectif initialement défini, mais a permis de cerner le potentiel du site et tout son intérêt pour la biodiversité.

Les apports de la boussole à la démarche

La boussole a permis de cerner au mieux le périmètre de l'arpentage, d'éliminer les sujets non indispensables à la présentation, mais aussi d'apporter à l'arpentage un contenu exhaustif.

Elle a permis de :

- Révéler un objectif possible à atteindre par le CAUE;
- Bâtir une connaissance partagée et la plus complète possible du sujet soulevé;
- Conforter des liens de confiance pour renforcer la collaboration à venir;
- Dessiner le cheminement à poursuivre par la collectivité pour élaborer le projet.



CAUE de Seine-et-Marne
Atelier sur les valeurs avec les élus et leurs
partenaires lors de l'arpentage pour les
continuités au nord de Melun

La boussole du dialogue, par les valeurs

La Charte Qualité Construction et Aménagement durables à Bry-sur-Marne

Contexte

Le CAUE du Val-de-Marne a accompagné la Ville de Bry-sur-Marne dans l'élaboration d'une charte qualité construction et aménagement durables car la commune souhaitait se doter d'un outil pour mieux maîtriser la production de logements collectifs sur son territoire, et définir des critères de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

La charte devait tenir compte de la topographie particulière de la commune, de la Marne, et des risques les plus représentés : inondations, fragmentation des corridors écologiques, forte imperméabilisation des sols.

De ce fait, la biodiversité s'est imposée comme un sujet transversal, permettant de traiter à la fois les questions liées à l'insertion des bâtiments dans le paysage, l'aménagement des espaces extérieurs, l'architecture ou encore aux techniques de gestion de l'eau. Pour appuyer l'importance de la prise en compte de l'eau, le Syndicat Marne Vive a participé à plusieurs réunions et à la rédaction du document.

La biodiversité apparaît donc dans plusieurs chapitres de la charte, pour qu'elle soit l'un des fondements pour la construction des futurs logements, et non un sujet annexe. Il a été souhaité de sensibiliser les promoteurs et les acteurs de la construction pour qu'ils considèrent la biodiversité et la gestion de l'eau comme un préalable pour dessiner le projet. La charte tente de montrer le lien entre qualité paysagère et fonctionnalité écologique.

Déroulement

Une année aura été nécessaire pour recueillir les besoins de la Ville, des habitants et des

professionnels, rédiger et amender la charte. La Ville a laissé une grande liberté au CAUE pour construire la méthode. En plus de son rôle d'animateur et de rédacteur, le CAUE a aidé la commune à se positionner sur des problématiques environnementales et architecturales.

Après avoir présenté les principes généraux d'une charte de ce type et l'importance qui sera accordée à la biodiversité lors d'un conseil municipal, trois principaux moments d'échanges ont jalonné l'élaboration.

Une réunion publique de lancement a rassemblé les Briards pour les informer de la création de la charte et collecter les premières propositions.

Pendant un premier atelier, les professionnels familiers de Bry-sur-Marne (promoteurs, bailleurs, architectes, aménageurs, Architectes des Bâtiments de France, Syndicat Marne Vive) ont donné leur avis pour nourrir la charte. Cet atelier a permis de confronter les préconisations pressenties pour le document avec la réalité du terrain et les besoins des professionnels.

Le second atelier était destiné aux habitants. Réunis en petits groupes, ils ont été interrogés sur leur logement actuel, leurs attentes, ce qu'ils ne souhaitent pas pour les futures habitations. Ils ont également réagi sur certaines propositions, évoquées par exemple avec les professionnels. Lors de ces trois temps, un questionnaire a été diffusé afin de s'assurer que chacun des participants puisse s'exprimer.

À partir des propositions faites en atelier, une première version de la charte a été rédigée. Le CAUE a ajusté et complété le document pendant plusieurs mois, en s'appuyant sur des échanges fréquents avec la Ville, par écrit



et lors de comités de pilotage. Après avoir été présentée lors d'une commission urbanisme à l'ensemble des élus, la charte a été votée au conseil municipal de décembre 2021.

Approche

La création de la charte et son application sont toutes deux étroitement liées à la valeur dialogue. Durant son élaboration, la présence d'acteurs au profil varié a permis d'enrichir les propositions par le partage d'expertise (expertises d'usage, professionnelle, à la fois technique et réglementaire). Dans ce contexte, la transversalité des approches était un atout pour répondre aux exigences environnementales et de qualité architecturale. Chaque acteur se distingue par des savoirs et des objectifs qui lui sont propres et qui peuvent se révéler contradictoires avec ceux des autres. Il était donc essentiel de laisser chacun s'exprimer, afin qu'une compréhension mutuelle des enjeux s'instaure et qu'une collaboration fructueuse émerge. Communiquer les bonnes pratiques était en cela primordial et visait l'évolution des pratiques professionnelles et des perceptions de la biodiversité.

La boussole du dialogue par les valeurs a été imaginée dans ce contexte car il était indispensable de réfléchir à des méthodes de participation pour entendre toutes les voix, et ne pas imposer la charte de manière arbitraire. Les différents degrés d'implication des parties prenantes ont donc été envisagés, mais avec un objectif commun : croiser les regards très tôt. En effet, la charte était l'occasion de construire une vision stratégique pour la biodiversité. Cette question, souvent reléguée au second plan, a été ici débattue par l'ensemble des acteurs,

et ce dès les premières étapes.

Suite de l'action

Une fois entrée en vigueur, la charte a pour objectif d'être un outil facilitateur du dialogue. Elle est un ensemble de préconisations permettant la négociation et l'arbitrage entre la Ville et les opérateurs intervenant sur le territoire communal. La charte prévoit également un meilleur dialogue entre professionnels et habitants, à travers des recommandations pour limiter les nuisances et faciliter l'accès à l'information pendant la phase chantier.

L'adaptation de la charte au contexte réglementaire et aux nouveaux enjeux est à prévoir dans les années à suivre, pour qu'elle reste un document de référence.

La boussole du dialogue, par les valeurs

Le Pacte pour un Urbanisme Responsable à Chaville

Contexte

Le CAUE des Hauts-de-Seine a été sollicité par la municipalité de Chaville pour l'accompagner dans l'élaboration d'une Charte de la qualité des constructions. Pour la Ville, l'enjeu est de mieux encadrer la production de logement en définissant des objectifs de qualité environnementale et durable. La production de logements collectifs intense dans la commune densifie et morcelle le parcellaire privé en niant trop souvent le tissu patrimonial existant. Dans le contexte de la crise sanitaire, les citoyens ont par ailleurs exprimé le souhait de plus d'espaces extérieurs et végétalisés, de logements plus grands et mutables, d'une densité maîtrisée... C'est dans ces contextes que la nécessité d'un encadrement de la production et la volonté de dialogue avec les acteurs de la promotion ont émergé comme priorités pour les élus écologistes de la nouvelle équipe municipale. Ils ont souhaité pour cela expérimenter une approche participative.

Déroulement

Dans l'objectif d'une méthode participative, le CAUE a proposé aux élus d'élaborer la Charte au cours de 5 ateliers, allant progressivement de l'expression sur le territoire, aux ambitions et aux exigences de la Charte. Le groupe de participants était composé d'élus de la majorité, d'élus d'opposition, d'acteurs de la démocratie locale, de citoyens ; soit 15 personnes en tout. Devant répondre à la commande de la Ville qui souhaitait faire voter la Charte au Conseil Municipal de juin 2021, les ateliers se sont tenus sur une courte période, de février à mai 2021. Le mois de juin a été consacré au travail de formalisation de la Charte. Le rôle du CAUE a été d'animer

les moments d'échanges et de veiller au bon avancement très cadencé des travaux. La Charte a été complétée par un guide de bonnes pratiques dans l'objectif de porter les enjeux de la Ville à toutes les phases d'un projet et d'une opération : conception, chantiers, vie de l'immeuble. Le contenu est issu des productions des ateliers. Il a été remis en forme et chapitré par le CAUE après des allers-retours avec le groupe de participants, qui a validé chaque étape collectivement.

La biodiversité apparaît donc dans plusieurs chapitres de la charte, pour qu'elle soit l'un des fondements pour la construction des futurs logements, et non un sujet annexe. Il a été souhaité de sensibiliser les promoteurs et les acteurs de la construction pour qu'ils considèrent la biodiversité et la gestion de l'eau comme un préalable pour dessiner le projet. La charte tente de montrer le lien entre qualité paysagère et fonctionnalité écologique.

Approche

Le processus d'élaboration des documents a été fondé sur le dialogue entre les participants du groupe composé par la Ville. Chacun s'exprime, chacun travaille sur l'ensemble des thèmes composant les ateliers. Il n'y a pas de hiérarchie. Le CAUE a mis en œuvre une démarche d'inclusion qui a permis de croiser les regards très tôt dans un dialogue : avec l'équipe municipale pour composer la mission et au sein du groupe composés par les participants. Le dialogue est enfin une valeur socle dans l'identité même de la Charte telle que souhaitée par la Ville : document de médiation, de négociation, d'accompagnement d'un projet dans un cadre de partage.



La préoccupation des instances locales était d'initier une démarche participative en vue de la réalisation d'objectifs opérationnels. La présentation publique en Mairie du « Pacte pour un Urbanisme Responsable de Chaville » (nom donné à la charte par le groupe de participants) en décembre 2021 en est l'aboutissement.

Par ailleurs, les attendus de la Charte étaient axés sur la qualité environnementale du bâti et des logements : utilisation de matériaux biosourcés, réemploi, maîtrise de l'énergie, réversibilité. L'apport du CAUE a été d'ouvrir la réflexion aux liens entre espaces construits-non construits et de questionner les enjeux de production dans leurs relations au territoire. Pour initier les échanges autour de ces questions, les participants se sont exprimés sur les atouts et les éléments marqueurs de leur territoire de vie. Les productions du groupe ont révélé des enjeux de biodiversité. Elle a été placée dans les échanges et productions qui ont suivi, comme un élément central du territoire local et de ses évolutions : l'eau (étangs, sources, puits très présents à Chaville), la forêt, la qualité du patrimoine végétal, la topographie (constructions dans la pente, vues sur le grand paysage). Dans leurs expressions, les participants y ont associé un ensemble de valeurs : responsabilité, bien commun, engagement en faveur du vivant.

Le Pacte pour un Urbanisme Responsable est mis à l'épreuve depuis septembre 2021. L'équipe municipale l'utilise dans les phases d'instruction de permis, dans les rencontres avec les promoteurs, mais aussi plus largement dans des projets d'équipements par exemple.

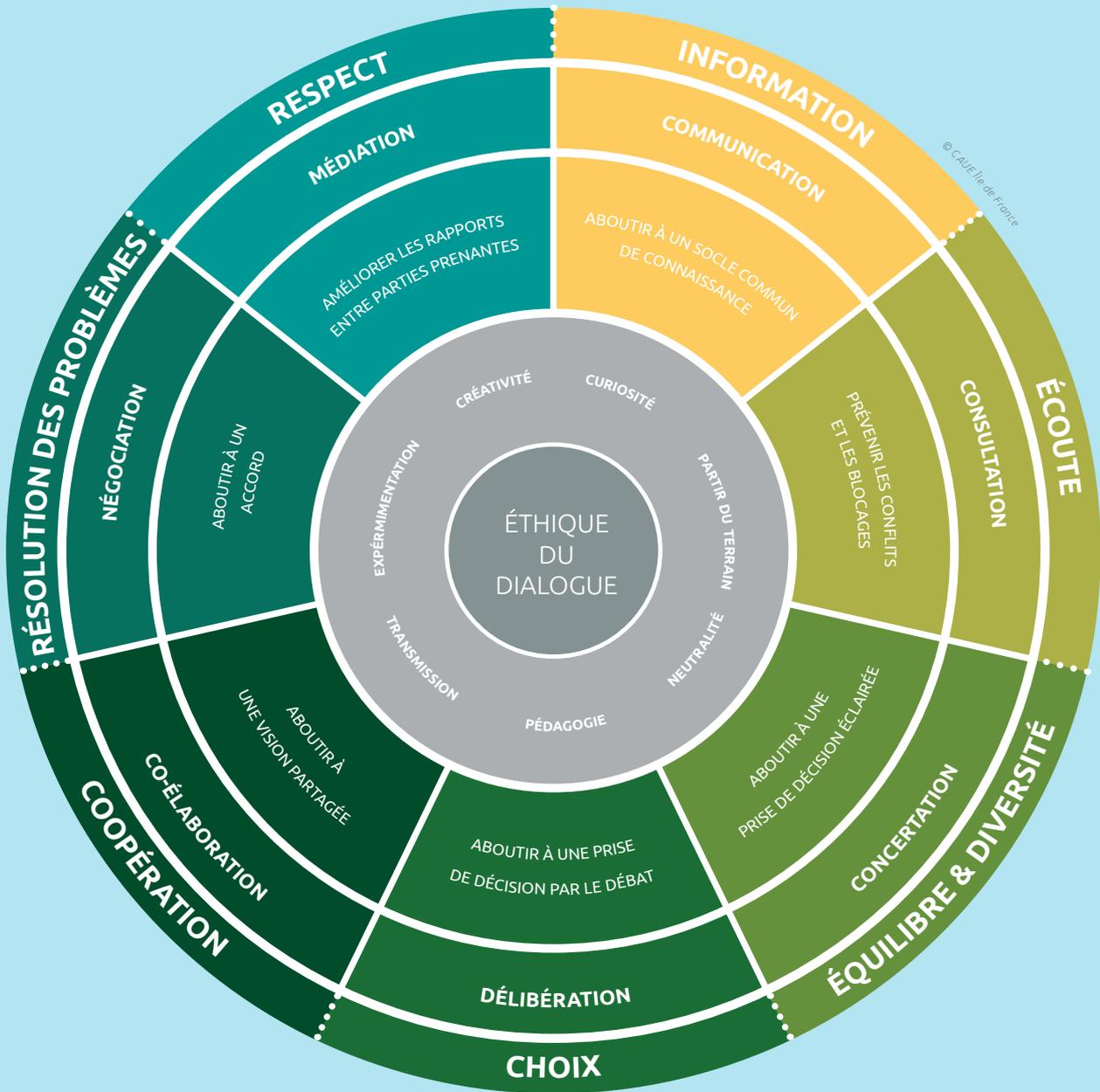
Suite de l'action

La boussole du dialogue par les valeurs a été pensée dans le processus itératif entre pratiques des ateliers et évaluation du contenu élaboré ensemble. A chaque atelier, le CAUE a tenu son positionnement de médiation, mais aussi d'apport de connaissances et de maintien d'une écoute entre les participants. La boussole a permis d'envisager une évaluation à deux niveaux :

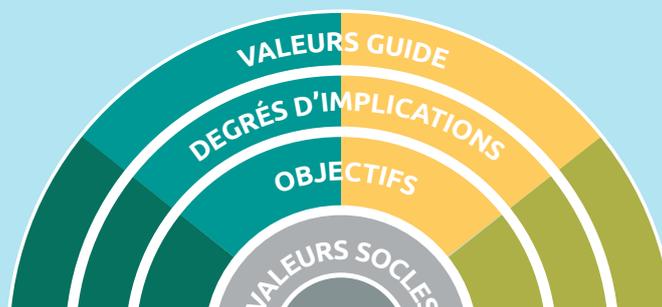
- questionner la composition du groupe et le nombre de participants : comment assurer une légitimité à un document composé par un petit nombre ? quel rôle de la communication post-élaboration ? quelle transparence et pédagogie quant à la méthode choisie ?
- à plus long terme, comment appliquer le Pacte pour un Urbanisme Responsable. Un des aspects importants étant la temporalité du document et son caractère évolution, capable d'intégrer de nouvelles exigences ou attentes.

Les trois boussoles de la biodiversité

La boussole du dialogue, par les valeurs



© CAJF Ile-de-France



Pourquoi la boussole du dialogue par les valeurs ?

La boussole du dialogue par les valeurs permet de définir une méthode et des objectifs dès lors que l'implication du public (habitants, professionnels...) est envisagée. Grâce à cet outil, le CAUE et le commanditaire peuvent déterminer les modalités de participation des parties prenantes.

Chaque segment de la boussole correspond à une méthode de dialogue, ici qualifiée de « degré d'implication ». Ces degrés sont associés à une ou deux valeurs dominantes guidant l'action et un objectif. Les valeurs inscrites au centre sont celles mobilisées pour élaborer une méthodologie adaptée à la demande et adopter une posture propice au dialogue. Cette posture devra garantir le respect et l'écoute pour la bonne compréhension des attentes, des intérêts et des enjeux de chacun.

Mode d'emploi

La boussole peut être utilisée à plusieurs moments de la mission : en amont, pendant et après sa réalisation.

Lors de la formalisation d'une mission entre un commanditaire et le CAUE, elle sert à établir un langage commun autour de la participation. Souvent employés sans avoir été précisément définis, les termes associés à la participation sont confondus ou déformés.

Aidé de la boussole, le commanditaire fixe ses objectifs et ses attentes. De ses ambitions, découle une participation plus ou moins approfondie des parties prenantes. Les outils mobilisés pour associer le public sont définis au cas par cas.

Tout au long du processus de participation, la boussole permet de maintenir un cap ou de se rendre compte d'un changement dans l'implication des parties prenantes. Par exemple, un projet de communication pourra solliciter les participants plus que prévu et se révéler être de la consultation.

En fin de parcours, la boussole permet d'établir un bilan : positionnement adopté, éventuels changements de direction, moyens mis en œuvre, freins et objectifs atteints à travers le processus de participation.

La boussole de la stratégie territoriale, par les valeurs

Le lac Montalbot, un espace naturel aux portes de la métropole à Vigneux-sur-Seine

Contexte

Le CAUE de l'Essonne a été sollicité en 2018 par le Conseil départemental afin de réaliser un plan programme sur le site du Lac Montalbot, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine.

Ce lac situé en cœur de tissu urbain, a subi de fortes pollutions, avec un impact très négatif sur l'image de cet espace pourtant emblématique pour les collectivités, communes, Communautés d'agglomération et le Conseil départemental. Celles-ci souhaitent encourager sa réappropriation à ces différentes échelles. Elles désirent aussi favoriser la prise en compte de la biodiversité par un portage par les Espaces Naturels Sensibles du Département dont le CAUE est partenaire.

La commune de Vigneux-sur-Seine se situe en limite de la métropole parisienne. Accessible en RER, c'est une porte d'entrée dans le département de l'Essonne. Le lac est donc potentiellement un site naturel emblématique pour le département, une vitrine du « faire avec la biodiversité » à l'échelle métropolitaine.

Ce site est par ailleurs le lieu de multiples projets en interne et à ses franges qui l'impacteront forcément : cheminées de dix mètres de haut, projet de port, de pont, de gare, d'une ferme photovoltaïque. Tous ces

projets se justifient et semblent prioritaires pour ceux qui les portent, pourtant tous ne pourront pas cohabiter. Comment faire des choix, comment imaginer un devenir commun pour ce site naturel ? Notre mission : faire que la biodiversité devienne catalyseur de ce projet commun.

Déroulement

Comment passer de l'image négative d'un site pollué à une démarche commune et positive ? Le CAUE propose de poser la biodiversité au cœur du projet et de faire du dialogue entre les différentes parties prenantes, le socle de la démarche.

Dans un premier temps, le CAUE a œuvré pour impulser une dynamique de projet positive au-delà de la mise en sécurité du site. Pour ce faire, il a recueilli la parole des habitants lors de différents événements en les questionnant simplement sur des futurs souhaitables. Il a aussi réuni les différentes parties prenantes pour préparer les Cotech et Copil afin de partager, sur un même document les projets et contraintes de chacun.

L'approche par les valeurs est venue renforcer cette mise en conversation autour du projet, élargir le cercle des acteurs sollicités et contribuer à la prise de décision.

Le parcours s'est déroulé en septembre 2018 avec un questionnaire visant à constituer le socle d'échange entre les acteurs sur la



notion de biodiversité. Il s'agissait de réunir les porteurs de projets aux différentes échelles, qui avaient chacun une connaissance partielle du site et des enjeux. Ceux-ci ont pu présenter leurs projets en arpentant le site. Trois points d'arrêt ont été sélectionnés au préalable pour servir de support au débat sur les valeurs. L'objectif étant de croiser l'apport de connaissances et les valeurs liées à la biodiversité.

Des carnets de terrain ont par ailleurs été distribués, retraçant l'historique du site, les domanialités et indiquant les différents projets en cours. Les débats sur les valeurs, s'appuyant sur des ressorts peut-être plus personnels ont autorisé une grande liberté d'expression. Si certains débats ont été vifs, le protocole a toujours permis une écoute bienveillante.

Les parcours entre les points d'arrêts ont favorisé les échanges informels précieux entre les différents participants.

Approche

Si la biodiversité est un bien commun, nous ne pouvons mener les changements attendus qu'en intégrant l'ensemble des différentes parties prenantes.

Cela implique une éthique du dialogue, de l'engagement et de la part de tous du courage pour se projeter dans un avenir encore à inventer à sortir de la gestion d'une somme de contraintes subies pour croire à un récit prospectif.

C'est pourquoi la boussole que nous avons construite suite à notre expérience est la boussole de la stratégie territoriale. Elle s'appuie sur des valeurs socles, mobilisées tout au long de la démarche, tant par le CAUE que par les acteurs de terrain engagés. Elles guident et permettent l'action : confiance, créativité, innovation, écoute, coopération, écologie planétaire, bien commun, responsabilité et courage.

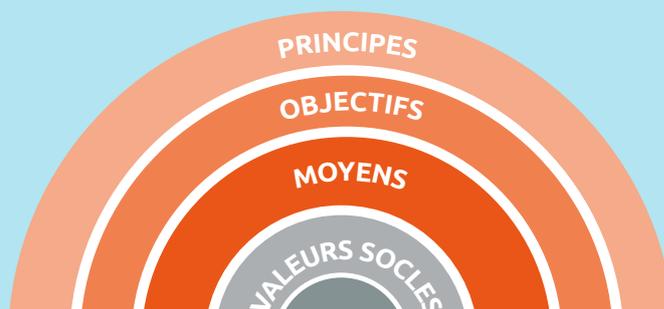
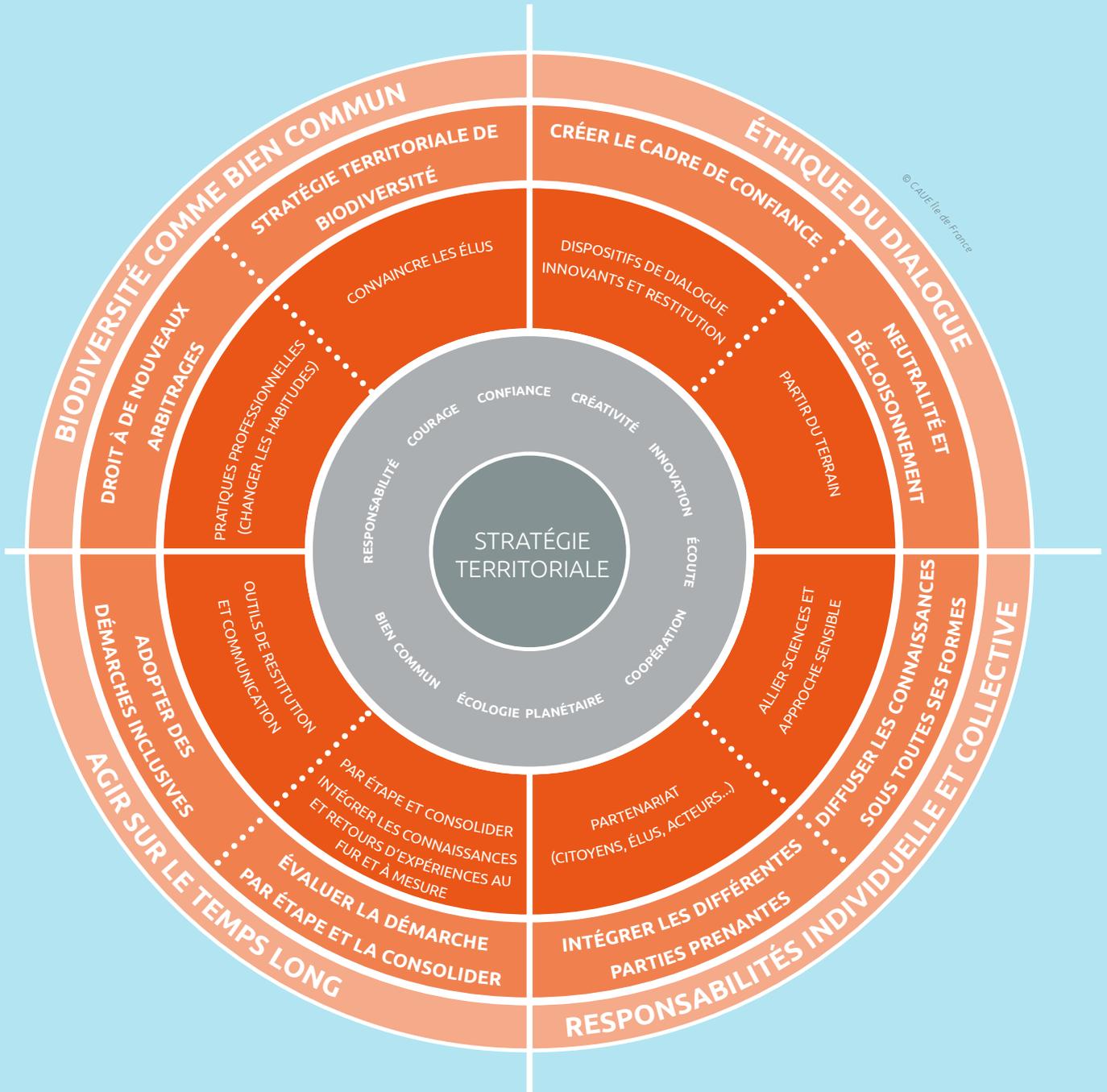
Suite de l'action

En Essonne, notre démarche partenariale continue de se déployer. Hier dégradé, ce site est aujourd'hui intégré dans les imaginaires et dans les discours politiques comme un espace de biodiversité exceptionnel aux portes de la métropole parisienne.

Les élus ont été convaincus de l'impact positif de la transformation de cet espace naturel en site pilote de pratiques fondées de la biodiversité. C'est devenu l'opportunité de créer une synergie pour les habitants de la commune de Vigneux-sur-Seine autour de la réalisation future d'une maison du projet. La transformation du lac en espace naturel est déjà amorcée grâce à un changement de pratique de gestion des abords du lac par la collectivité. La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche TEN (Territoires Engagés pour la Nature) et nous demande de l'accompagner dans la réponse à un AMI Régional : « Invertissons le regard, quand la nature guide le programme ».

Les trois boussoles de la biodiversité

La boussole de la stratégie territoriale, par les valeurs



Pourquoi la boussole de la stratégie territoriale par les valeurs ?

Le travail mené par le CAUE de l'Essonne a vocation à accompagner les acteurs sur la gouvernance. Il s'agit de définir ses modalités pour construire une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité.

Cette boussole s'appuie sur des valeurs socles qui guident l'action afin d'atteindre les quatre principes concourant à une stratégie territoriale de la biodiversité. Utilisable par l'ensemble des acteurs avec la présence du CAUE, la boussole permet de choisir un cap que l'on souhaite atteindre en mobilisant les moyens et objectifs qui semblent les plus efficaces pour l'atteindre.

L'outil créé est davantage adapté pour les projets complexes qui ont nécessité avant toute action d'inviter les acteurs à se positionner au regard de leur posture respective, sur des valeurs et principes communs pour ainsi les amener à se fixer des moyens et objectifs interdépendants.

Mode d'emploi

Au cœur de la boussole, se situent les valeurs socles à solliciter pour la démarche. Elles ont été définies par le groupe biodiversité des CAUE d'Île-de-France.

Elles regroupent des valeurs inspirantes, comme l'écologie planétaire mais aussi des valeurs moyennes importantes à solliciter telles que la créativité et la responsabilité.

En périphérie de la boussole se trouvent les quatre principes sur lesquels s'appuie la démarche de la stratégie territoriale par les valeurs au service de la biodiversité.

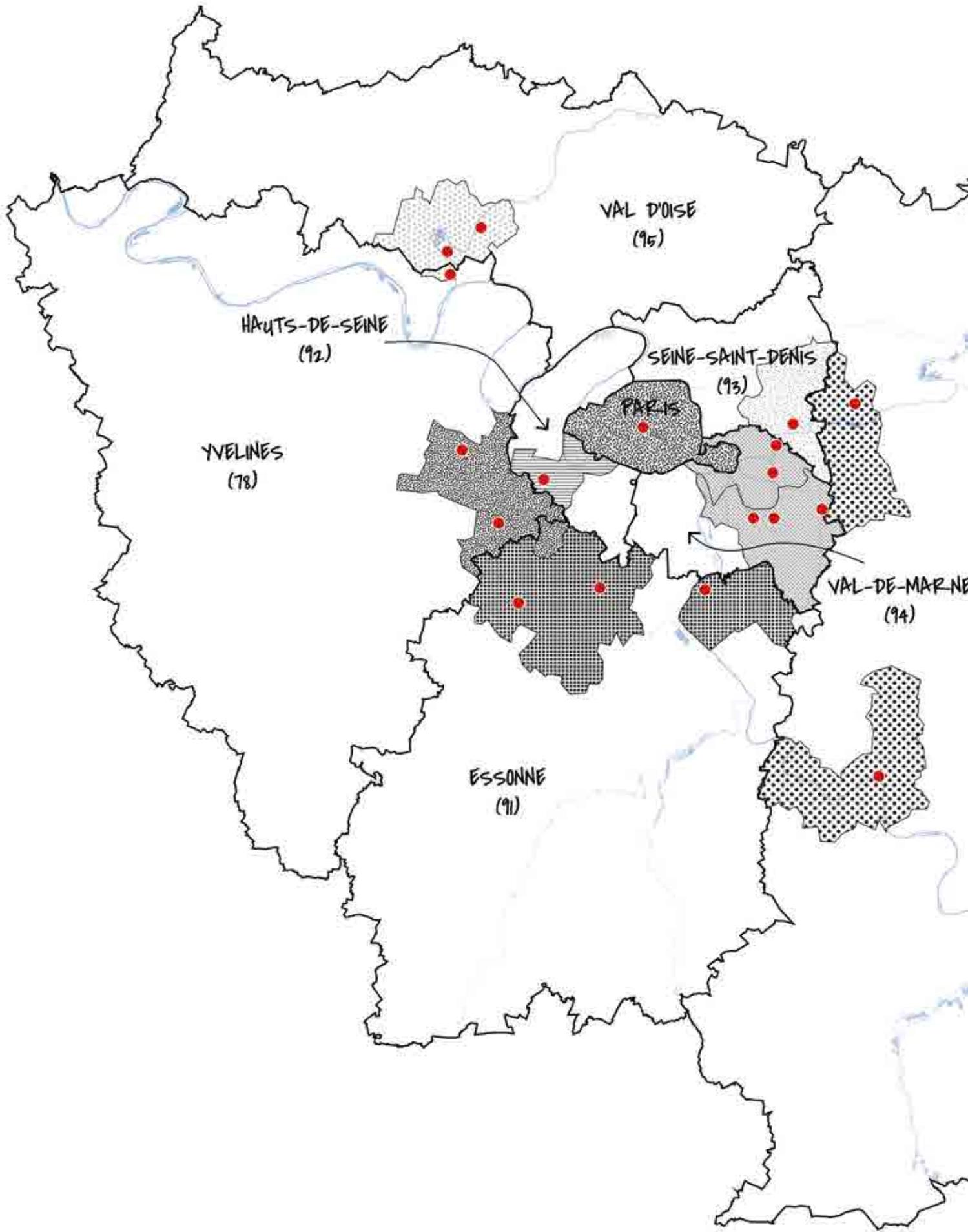
Ils sont issus des retours des arpentages de terrain :

La biodiversité comme bien commun, l'éthique du dialogue, agir sur le temps long et responsabilités individuelles et collectives.

Ceux-ci sont fondamentaux. Ils peuvent être exposés et débattus au début de l'action. Ils sont aussi des caps qui permettent d'évaluer l'action au long de la démarche et de la réajuster si besoin.

Entre les valeurs socles et les principes, on retrouve les moyens d'actions et les objectifs. Ils ont été définis lors des ateliers du séminaire du 27 février 2020 «La biodiversité une question de valeurs». Ils ont été réinterrogés et éprouvés par notre démarche sur le terrain.

Ainsi, une fois le cap identifié, par exemple éthique du dialogue, l'outil invite les participants à fixer l'objectif commun, créer le cadre de confiance et propose des moyens pour l'atteindre : dispositifs de dialogue innovants et restitution. Les objectifs peuvent être sollicités à différents temps du projet.





SEINE-ET-MARNE
(77)

Épilogue

Enseignements et perspectives

Le point de vue de la recherche

Dialogue entre Perrine Michon et Carine Dartiguepeyrou

COMMENT EST NÉE LA COLLABORATION ENTRE LE GROUPE BIODIVERSITÉ ET VOUS ?

P.M.: La collaboration avec le groupe Biodiversité, dont le but était une captation vidéo des arpentages de terrain et une restitution sous forme d'un documentaire, résulte d'une interconnaissance sur le temps long, autour des projets conduits par des étudiants de l'Université Paris Est Créteil, en licence professionnelle. J'étais enseignante-chercheuse dans cette université, responsable de cette licence, et le CAUE de l'Essonne a été à plusieurs reprises le commanditaire de courts documentaires, réalisés par les étudiants, sur des problématiques d'aménagement des territoires périurbains.

C.D.: J'ai été invitée à contribuer à une réflexion sur le rôle des valeurs pour mieux appréhender la transition écologique et, en particulier, la biodiversité. J'ai pris en quelque sorte le relais du travail de la géographe Perrine Michon qui avait défini avec le groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France la biodiversité comme bien commun. Naturellement, la biodiversité comme bien commun est une question de valeurs...

SUR "BIEN COMMUN", FIL CONDUCTEUR DE LA DÉMARCHE. QUELLE ÉVOLUTION OBSERVEZ-VOUS DE CE CONCEPT-VALEUR ?

P.M.: L'expression de « bien commun » est d'une grande richesse, d'une grande complexité et d'une forte plasticité. Elle est très en vogue depuis quelques années, tant dans le champ de la recherche avec de nombreuses publications émanant de juristes, de sociologues, de politistes ou de géographes; elle est aussi mobilisée comme catégorie de pensée et d'action par les médias, la société civile ou encore dans les discours et les projets des hommes et des femmes politiques, si l'on écoute les termes employés lors des dernières campagnes électorales. Cette expression parle

à l'imaginaire collectif, revêt des connotations variées, peut être investie de sens; du coup, elle semble facilement appropriable par une large part de l'opinion publique. C'est ce qui fait sa force et son intérêt mais aussi sa potentielle fragilité. Comme pour l'emploi de tout mot, il y a à exercer une attention vigilante de son usage afin de ne pas galvauder son sens et sa portée opératoire et courir le risque d'aboutir à ce que l'on pourrait appeler du « *commonwashing* » à force de ne pas être assez précis dans les acceptions qu'il recouvre.

C.D.: La notion de valeur est souvent confondue avec le prix. On constate qu'hélas trop souvent dans nos sociétés, ce qui n'a pas de prix n'a pas de valeur. Or, la notion de bien commun, définie comme ce qui appartient à tous et à personne en particulier, propose un autre regard sur la valeur. L'approche par les valeurs permet d'aborder les notions de bien commun et de biodiversité dans leur pluralité, de dépasser les clivages et de faire s'exprimer les différentes représentations que l'on a de la biodiversité. Cette dernière peut être prise en compte, non pas uniquement comme une contrainte, mais aussi comme un bien à chérir par tous. Sur les territoires, avec la prise de conscience écologique et de la priorité de protéger l'environnement, les élus et les collectivités territoriales souhaitent passer à l'action. On ressent à présent une urgence à agir. La recherche-action du groupe Biodiversité permet de poser le débat tout en aidant à mettre en mouvement les territoires de manière inclusive.

COMMENT MESUREZ-VOUS LA PROGRESSION DU GROUPE BIODIVERSITÉ EN FAVEUR DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ COMME BIEN COMMUN ?

P.M.: L'intérêt et la valeur de la démarche proposée par le groupe Biodiversité, pour les participants, est de « sortir de sa boîte » : de son bureau, de son écran, de son service... Ce pas de côté physique offre la possibilité de sortir de sa posture, consciente ou inconsciente,

de prendre conscience de la relativité de ses référentiels et de sentir, percevoir, comprendre qu'il y a un espace commun partagé, et qu'il est dans l'intérêt de tous de le considérer et de le cultiver.

C.D.: En adoptant une approche par les valeurs, le groupe Biodiversité peut justement aborder la biodiversité par sa pluralité, en créant les conditions d'un dialogue sur le terrain. Les points de vue sont divers selon les intérêts des acteurs, mais il y a aussi beaucoup de convergences possibles. L'approche par les valeurs permet de rassembler, de créer les conditions d'un dialogue fructueux et de mesurer dans la durée les avancées sur le terrain. Le groupe Biodiversité a su s'inspirer de méthodes déjà éprouvées sur les valeurs (Perspectives des valeurs de Kairios) et créé ses propres outils et démarches, en faisant ce travail réflexif propre à la recherche-action.

EN QUOI TROUVEZ-VOUS DES RÉSONANCES DANS D'AUTRES RECHERCHE-ACTION QUE VOUS MENEZ OU ENGAGEMENT AVEC D'AUTRES PARTENAIRES ?

P.M.: Le travail d'arpentage, la réflexion conduite en marchant, les interactions et le croisement des regards d'acteurs situés à des endroits différents dans le champ très large de l'aménagement (ou du ménagement) des territoires renvoient à la démarche et à la posture du géographe pour qui le terrain est comme une « prise de terre » qui permet de venir de manière régulière confronter les réflexions analytiques qu'il peut mener, et qui sont nécessaires par ailleurs pour comprendre et ordonner la complexité du monde, à la rugosité, à la spécificité du réel. Cela permet de garder les pieds sur terre au sens propre comme au sens figuré.

C.D.: La particularité du groupe Biodiversité des CAUE d'Île-de-France est certainement sa créativité. La possibilité de monter en puissance sur des concepts parfois d'avant-garde, de voir comment cela s'applique à leur pratique et

d'en tirer des outils et démarches innovantes. Les sujets abordés par les CAUE que cela soit l'approche par les valeurs, la biodiversité ou les biens communs, sont des sujets qui ne sont encore que peu mis en œuvre sur les territoires. La force du groupe Biodiversité est de parvenir à élaborer des outils d'évaluation robustes qui permettent d'ancrer leur action dans la durée. Ce qui distingue ce groupe d'autres partenaires est qu'il s'est engagé dans une transformation de ses pratiques. Il a bien compris que la transformation de notre société, en particulier sur les sujets de transition écologique, passe par une transformation de soi, par une attention à l'autre, une qualité relationnelle ce que j'appelle l'éthique du dialogue.

QUELS SERAIENT VOS CONSEILS POUR AMPLIFIER LA DYNAMIQUE EN MARCHÉ ?

P.M.: On pourrait imaginer des temps de pause, qui pourraient être des rendez-vous proposés, à intervalles réguliers, par les CAUE aux différents acteurs réunis dans ce processus. Ces temps de pause leur permettraient de s'inscrire dans le temps long, de construire une culture commune et un horizon partagé, de conscientiser la nécessité de faire des choix et l'existence d'une communauté qui les porte. Ces temps de pause pourraient être une prolongation bienvenue de ces moments d'échanges et de partages qui ont eu lieu dans le cadre de cet AMI.

C.D.: Cette démarche peut s'appliquer à d'autres sujets complexes tels que la biodiversité. Elle est particulièrement utile pour le développement des stratégies territoriales et pour les projets de territoire qui ambitionnent une autre manière de faire, plus inclusive des diversités culturelles et plus engagées écologiquement. L'approche par les valeurs permet de prendre en compte la diversité culturelle et l'environnement. Tous les acteurs ont un rôle à jouer et il s'agit de rassembler sur ces sujets pour accélérer la transformation des territoires.

Les CAUE ayant participé à la démarche

75 PARIS :

Élodie Cottar, paysagiste

77 SEINE ET MARNE :

Lucie Charles, paysagiste

Marianne Souq, paysagiste

Mathilde Olivier, paysagiste

78 YVELINES :

Pascale Czobor, développement durable

91 ESSONNE :

Valérie Kauffmann, directrice

Clément Briandet, paysagiste

Alexis Linge, paysagiste-urbaniste

Manon Loup-Hadamard, architecte

92 HAUTS-DE-SEINE :

Clémentine Roméo, urbaniste

Marine Nacéri, paysagiste

93 SEINE-SAINT-DENIS :

Guillemette Morin, urbaniste

Anna Wimmer Galiana, stagiaire

94 VAL-DE-MARNE :

Anne Gaillard, paysagiste-urbaniste

Valentine Gilbert, paysagiste

Fabienne Clabaut, urbaniste

Julien Verrier, écologue

Émeline Bardou-Lapaix, stagiaire

95 VAL D'OISE :

Odile Drouilly, directrice

Sylvie Cachin, paysagiste

Christiane Walter, écologue

Pour l'édition 2017,

Lucas Delafosse, paysagiste

graphiste pour les CAUE Île-de-France

Émeline Braire,

Alexiane Rougier,

stagiaires pour les CAUE Île-de-France

Contributeurs

Carine Dartiguepeyrou, politologue et prospectiviste

Perrine Michon, géographe, maître de conférence à l'Université Paris-Est Créteil

Commanditaires

Didier Labat, directeur régional adjoint de l'Office français de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Jean-Marc Bernard, adjoint au chef de pôle, chargé de la trame verte et bleue à la DRIEE

Antoine Lombard, adjoint au chef du département espaces et patrimoine naturels, en charge de la Trame verte et bleue

Comité de rédaction

Valérie Kauffmann

Odile Drouilly

Alexis Linge

Fabienne Clabaut

Clémentine Roméo

Christiane Walter

Maquette : Alexis Linge

Couverture : Florian Terranova

2017

Les CAUE Île-de-France sont lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame verte et bleue: de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale ».

Séminaire de lancement de la démarche: « De la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale » pour les CAUE Île-de-France.

ARPENTAGES:

CAUE de l'Essonne, de Gif-sur-Yvette à Igny
CAUE du Val-de-Marne à Sucy-Bonneuil et La Queue-en-Brie

CAUE des Yvelines à Bailly et Les Loges-en-Josas
CAUE de l'Essonne de Champlan à Ballainvilliers
CAUE du Val-de-Marne de Bonneuil à Boissy-Saint-Léger
CAUE du Val d'Oise à Neuville-sur-Oise

CAUE du Val d'Oise à Maurecourt

Livrables: 9 Carnets de territoire

2018

Livrables:
Film documentaire de Perrine Michon
« La biodiversité, un bien commun »
5 actions pour « Penser et agir, pour préserver la biodiversité »

Livrable:
Actes du séminaire d'échange

Séminaire d'échange « Espace de biodiversité, trame verte et bleue: de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale » à Montpellier.

2019

Le groupe biodiversité des CAUE d'Île-de-France poursuivent leurs travaux dans le cadre de l'évaluation du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), avec le soutien de la DRIEE. Ce travail a été accompagné par Carine Dartiguepeyrou, politologue, prospectiviste, chercheuse et conférencière, cofondatrice de l'Observatoire des valeurs.

SÉMINAIRE DE TRAVAIL:

Étape 1: Définitions des valeurs
Conférence sur les leviers culturels de la transition écologique et sociétale
Étape 2: Agir avec les valeurs
Journée de formation-action

CAUE de Seine-Saint-Denis à Neuilly-sur-Marne

CAUE de Seine-et-Marne à Melun et Brou-sur-Chantereine
CAUE de l'Essonne à Vigneux-sur-Seine
CAUE du Val-de-Marne à Chennevières et Champigny-sur-Marne
CAUE du Val d'Oise à Saint-Ouen-l'Aumône

ARPENTAGES:

2020

Séminaire-atelier « La biodiversité, une question de valeurs » à La Galerie du CAUE 92, Nanterre.

Livrables:
Fiches et synthèses des arpentages
Identification des pistes d'actions pour l'évaluation du SRCE

Livrable:
Actes du séminaire-atelier

2021

Séminaire-atelier avec les partenaires

Séminaires de Carine Dartiguepeyrou: « L'évaluation par les valeurs » et « La démarche d'évaluation de la participation par les valeurs ».

ATELIERS OU ARPENTAGES:

CAUE des Hauts-de-Seine à Chaville

CAUE du Val-de-Marne à Bry-sur-Marne
CAUE de Seine-et-Marne à Melun
CAUE du Val d'Oise à Saint-Ouen l'Aumône

CAUE de Seine-et-Marne à Melun

Atelier « Boussole »

2022

Restitution de la démarche biodiversité+ des CAUE Île-de-France.

Livrables:
Publication
Témoignages vidéos
Les boussoles du groupe biodiversité des CAUE Île-de-France

Tournage et réalisation des témoignages vidéos

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement la DRIEAT, en particulier Jean-Marc Bernard et Antoine Lombard, qui depuis 2016 soutiennent cette démarche et permettent aux CAUE d'Île-de-France d'arpenter, expérimenter et de mettre en œuvre la biodiversité sur les territoires franciliens. Nous remercions l'ARB pour son soutien fidèle tout au long de la démarche. Nous remercions également l'ensemble des participants présents aux arpentages, aux séminaires et toutes les collectivités engagées avec les CAUE en faveur de la biodiversité. Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à Perrine Michon et Carine Dartiguepeyrou pour leur précieuse implication tout au long de nos réflexions.



CAUE des Hauts-de-Seine
Atelier «Le Pacte pour un Urbanisme Responsable à Chaville»



Crédits

Couverture:

© Florian Terranova

Cartographies:

Carte des parcours © CAUE Île-de-France	pp. 2-3, 10-11, 20-21, 54-55, 82-83
Paroles des acteurs récoltées lors des parcours en 2017 © Lucas Delafosse	14
Carte de l'Île-de-France © CAUE Île-de-France	28

Photographies de terrain:

Val de Coteau © CAUE de Seine-Saint-Denis	6
Le bassin Blanche de Castille, coulée verte de Saint-Ouen l'Aumône © CAUE du Val d'Oise	7
La plaine du ru de Gally © CAUE des Yvelines	8
Le bassin du Raffeteau © CAUE de Seine-et-Marne	24
Atelier pour établir les définitions communes © CAUE Île-de-France	32
Ouverture du séminaire © CAUE Île-de-France	43
Présentation de la synthèse des ateliers © CAUE Île-de-France	51
Atelier avec les élus © CAUE de Seine-et-Marne	71
Atelier «Le Pacte pour un Urbanisme Responsable à Chabille» © CAUE des Hauts-de-Seine	88
Les terres agricoles de Chennevières © CAUE du Val-de-Marne	89
Le lac Montalbot	91

Outils:

Questionnaire © CAUE Île-de-France	pp. 26-27
Jeu de cartes des valeurs © CAUE Île-de-France	pp. 38-39
Diagramme des ambitions	pp. 52-53
Boussole de l'arpentage, par les valeurs © CAUE Île-de-France	68
Boussole du dialogue, par les valeurs © CAUE Île-de-France	76
Boussole de la stratégie territoriale, par les valeurs © CAUE Île-de-France	80



Les caue d'Île-de-France

Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme
et de l'Environnement
d'Île-de-France

www.caue-idf.fr

Contacts

Odile Drouilly

directrice du CAUE du Val d'Oise
odile.drouilly@caue95.org

Valérie Kauffmann

directrice du CAUE de l'Essonne
vkauffmann@caue91.asso.fr

Depuis 2017, les CAUE d'Île-de-France se sont engagés dans une démarche de recherche-action en partenariat avec des territoires sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets.

Comment témoigner de ces démarches itératives au long cours ? Quels impacts sur les territoires partenaires ? Comment donner aussi de la valeur à ce processus fait de rencontres, d'échanges de savoirs, d'animation de réseaux d'acteurs et des multiples interactions qui se sont créés ? Comment laisser traces ?

C'est un exercice auquel nous sommes peu habitués. Sur le terrain en accompagnement des collectivités, nous sommes souvent confrontés à des questions demandant des réponses immédiates compatibles avec le temps de l'élu. Pour une fois, grâce à un soutien fidèle de la DRIEAT, nous avons pu prendre le temps de construire, chemin faisant, cette démarche et d'en rendre compte étape par étape.

En guise de conclusion, il est pour nous important de partager ce travail effectué. Il nous a semblé essentiel de le restituer dans sa complexité, avec ses allers-retours, ses tâtonnements et questionnements, mais aussi de partager les nombreux outils et documents produits.

En cohérence avec ce que nous avons pratiqué depuis cinq ans, nous avons mis en résonance nos retours de terrains avec les points de vue des deux chercheuses qui nous ont soutenus et accompagnés successivement lors de cette démarche, Perrine Michon et Carine Dartiguepeyrou. Nous avons enfin tenu, pour compléter ce tissage ou métissage d'acteurs à rendre compte des regards exprimés par les différents partenaires et participants à cette action.

Édité en avril 2022

